



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Plan guide mobilité Bourg de Bourdeilles

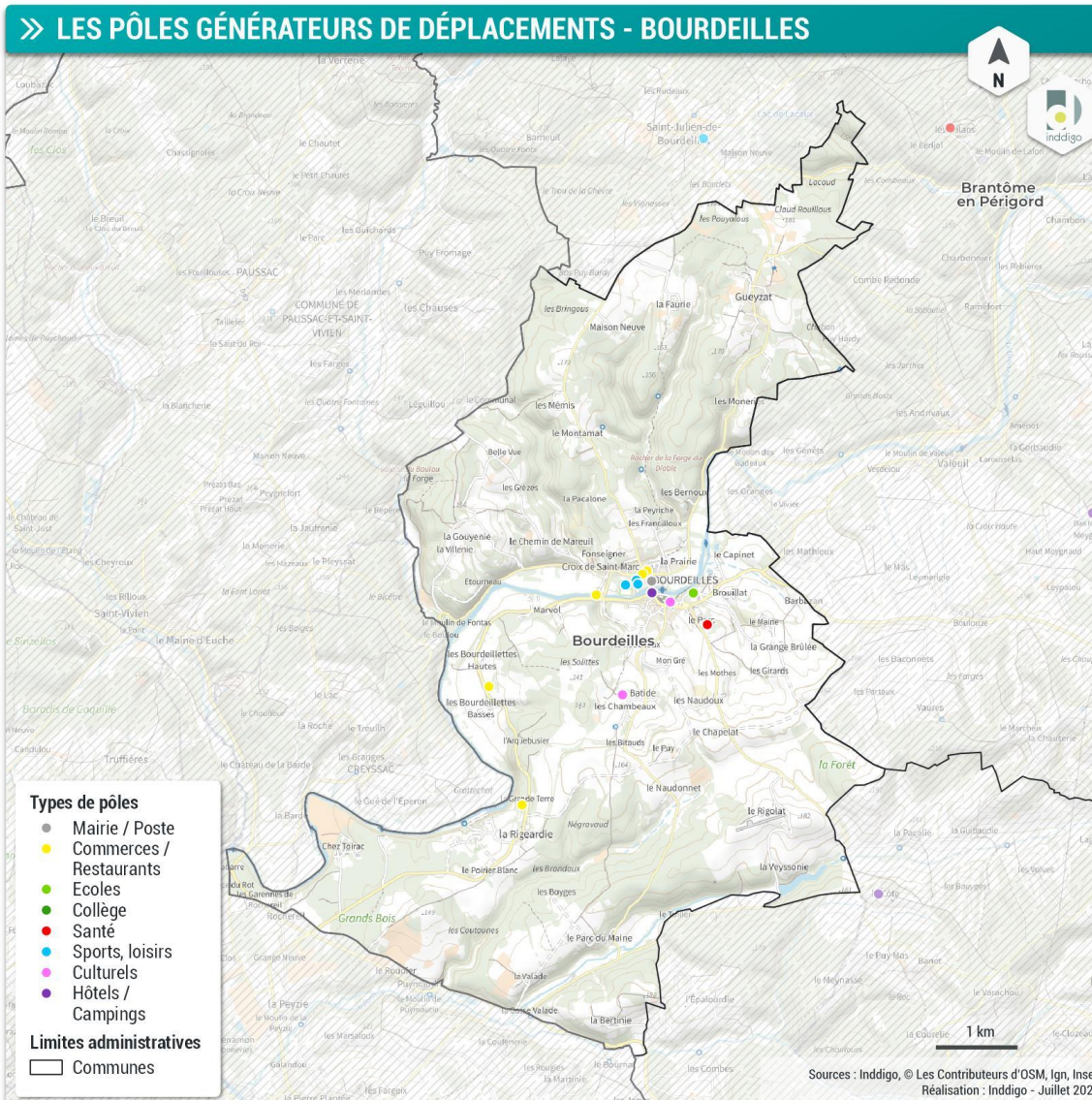


inddigo

www.inddigo.com

ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

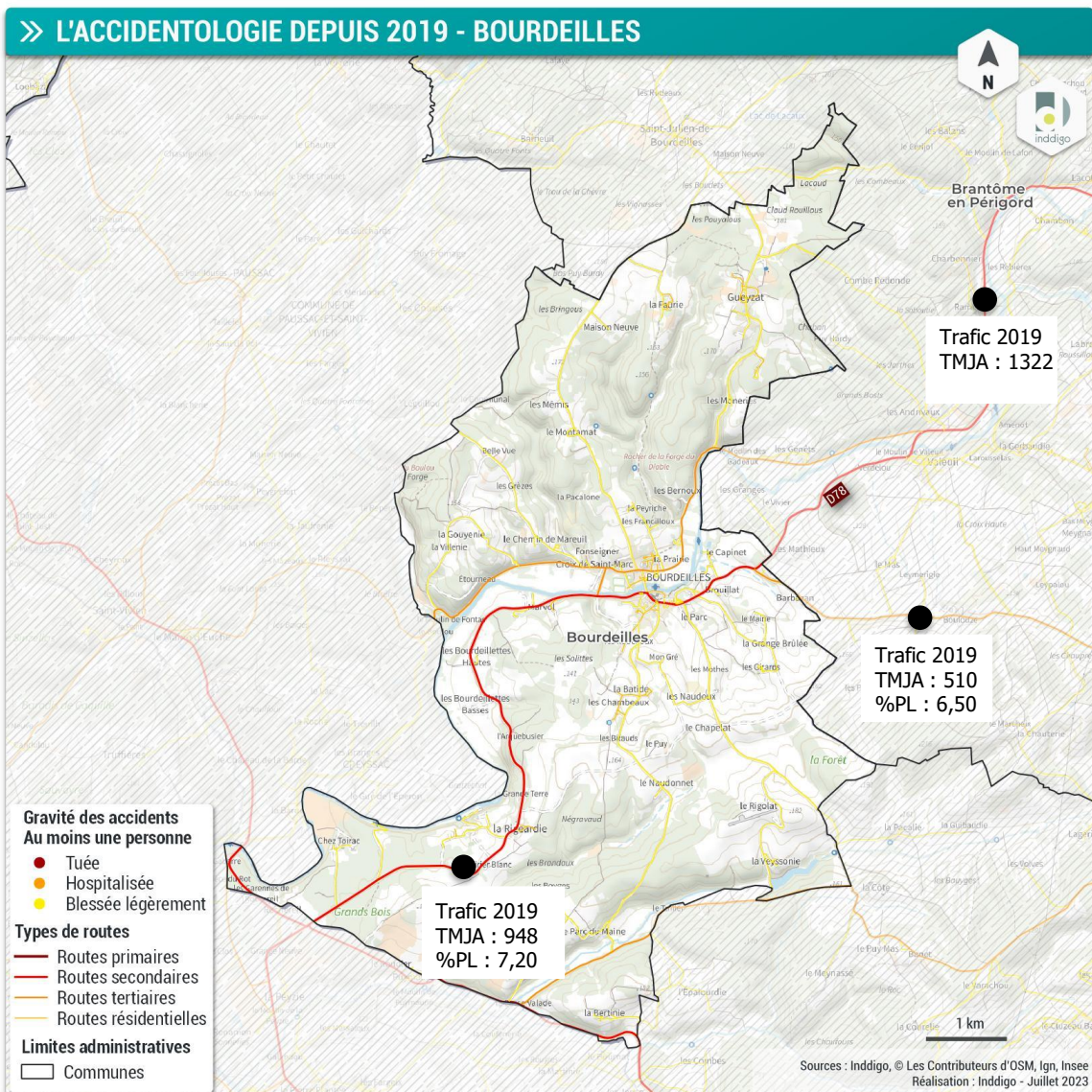
Pôles générateurs de déplacements



- ✓ **Éléments générateurs de déplacements au quotidien :**
 - Etablissements scolaires, zones d'emplois, équipements sportifs et culturels, commerces et zones d'activités, administrations...
- ✓ **Une organisation territoriale claire :** des pôles générateurs principalement concentrés dans le centre-bourg
- Des pôles générateurs **principalement localisés dans les cœurs de vie du territoire**
- Des **distances maîtrisées entre les pôles : entre 0 et 5 km** (la plupart du temps quelques centaines de mètres)
- Une **échelle de déplacement compatible avec la marche et le vélo**

ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

Hiérarchie routière et accidentologie



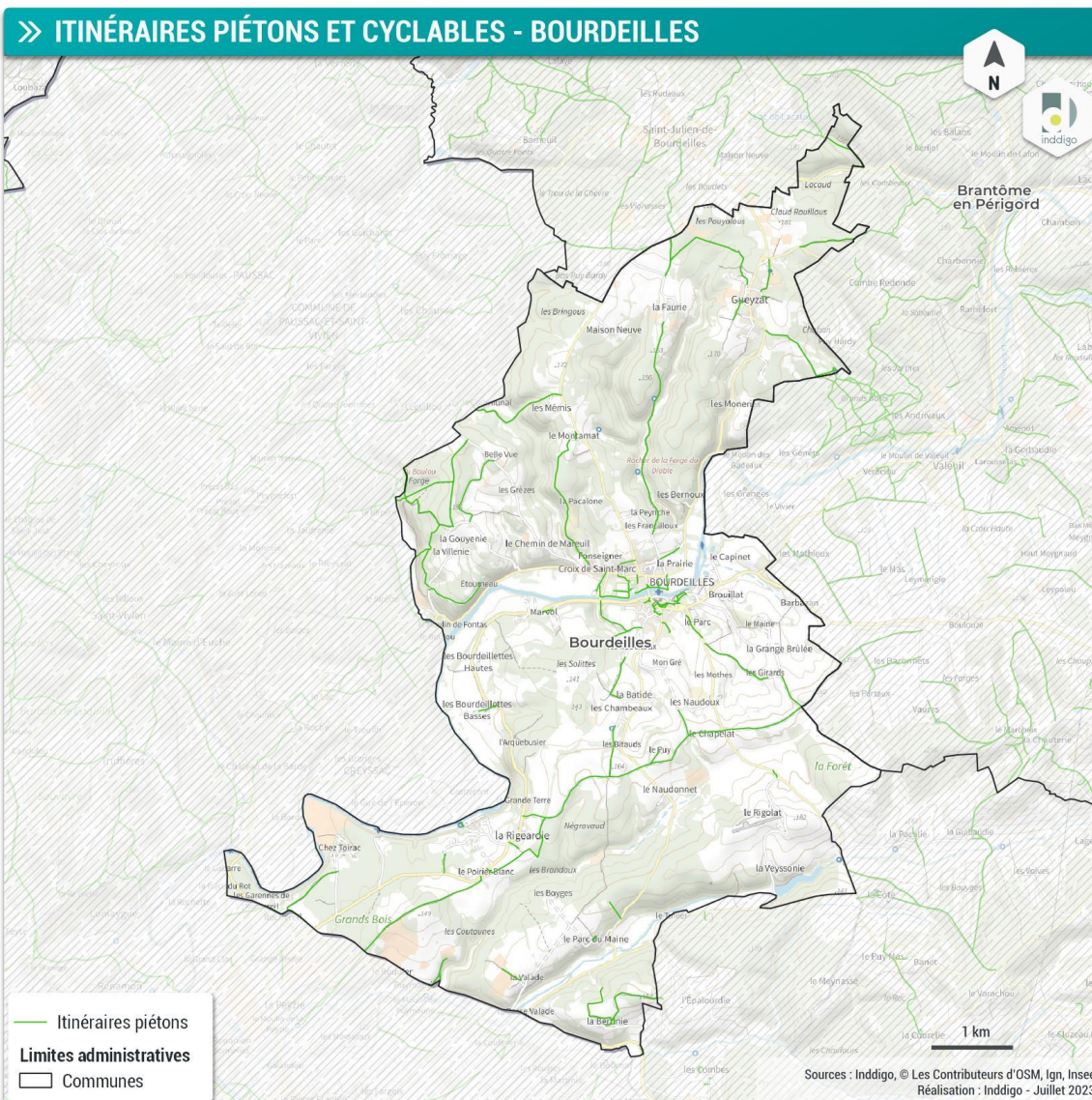
- ✓ **Une hiérarchie routière établie :**
 - D78 et D106, principaux axes du territoire
 - Voies communales : liaisons inter hameaux
- ✓ **1.322 véhicules/jour sur la D78** entre Bourdeilles et Brantôme
- ✓ **948 véhicules/jour recensés sur la D78** l'est de Bourdeilles
 - Faible fréquentation néanmoins un trafic de poids-lourds important, de l'ordre de 7%
- ✓ **Aucun accident** recensé sur la période 2019-2022 (données BAAC)
- ✓ Un **projet de contournement** routier de la commune (étude en cours)
- Au-delà des chiffres, la question des **vitesse de circulation** et du **partage de l'espace public** sont à prendre en considération.
- **La RD78**, principal axe du territoire, génératrice de **coupures territoriales** et **voie à sécuriser** pour tous les usagers.

Source comptages routiers CD24 :

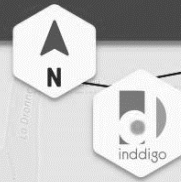
<https://dordogne.maps.arcgis.com/apps/MapTools/index.html?appid=34558f68af514a63b6b7426ed77d055f>

ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

Itinéraires modes actifs (piétons/vélos)



- ✓ **Une pratique existante des modes actifs pour se rendre au travail sur le territoire :**
 - Part modale de la marche sur la commune : 13%
 - Part modale de la marche pour le territoire de la CC : 5%
 - Part modale du vélo sur la commune : 0,8%
 - Part modale du vélo pour le territoire de la CC : 0,7%
- ✓ **Un relief modéré**, qui peut néanmoins décourager certains usagers à se déplacer à pied ou à vélo dans certains secteurs
- ✓ **Un centre-bourg compact et un réseau de chemins, favorables à la pratique de la marche**
- ✓ **Aucun aménagement cyclable** sur le territoire.



Modes actifs :

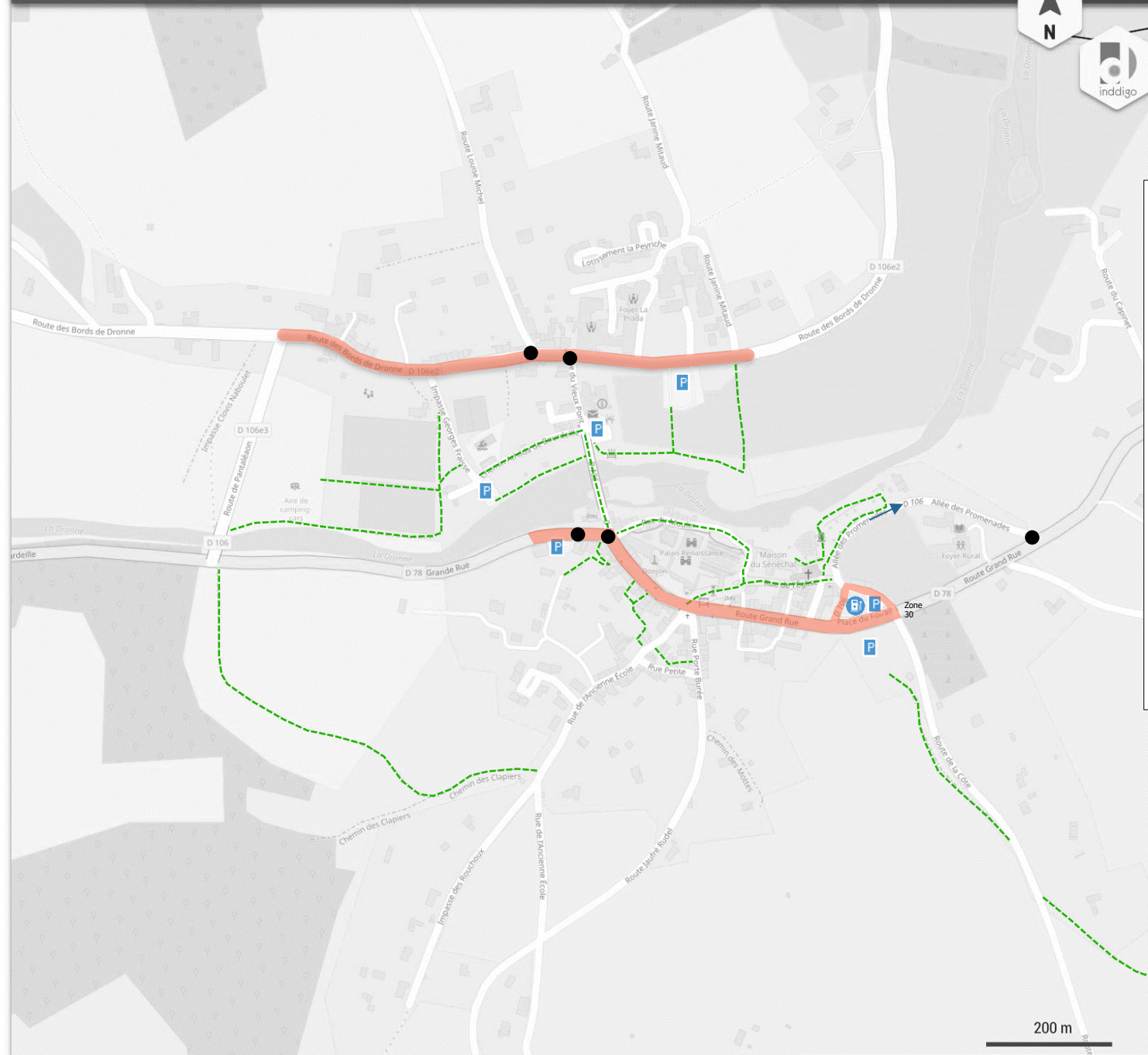
- - - Voie piétonne ou chemin
- Aménagement cyclable (piste, bande ou voie verte)
- Point dur de circulation piéton/vélo

Pacification de l'espace public :

- Zone 30
- Zone de rencontre

Voitures :

- Sens unique de circulation
- P Principaux parkings
- P Aire de covoiturage
- Bi Borne de recharge véhicules électriques



ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

Stationnement : un travail entrepris pour valoriser les espaces de stationnement en dehors du bourg, à poursuivre

Stationnements enherbés| Place du Foirail



Stationnement peu qualitatif| Place de la Mairie



Espace de stationnement connecté au bourg par des cheminements | Route des Bords de Dronne



Stationnement illicite| Route Grand Rue



ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

Circulations voitures : une pacification de l'espace public engagée

Traitement de l'espace public| Place du Donjon



Zone 30 à clarifier et requalifier sur l'ensemble de la D106E2| Route des Bords de Dronne



Travail sur les sens de circulation de certaines rues| Rue des Ecoles



Zone 30 à clarifier et requalifier sur l'ensemble de la D106



ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

Partage de l'espace public : une place très inégale pour les modes doux

Pont piéton| D106



Trottoir peu qualitatif| Route des Bords de Dronne (D106e2)



Cheminement doux piétons| Rue du Quart de l'Ecole



Trottoir peu qualitatif| Route Grand Rue (D78)



ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

Une trame de cheminements doux à valoriser/compléter

Cheminement doux piétons | Le long de l'Eglise Saint-Christophe



Cheminement doux piétons | Passage de la chapelle



Cheminement doux piétons | Place du Commandant Gabriel Bezeau



Voie valorisable en cheminement doux | Rue Vieille



ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

DÉFINITION - VOCABULAIRE

✓ Taux d'occupation :

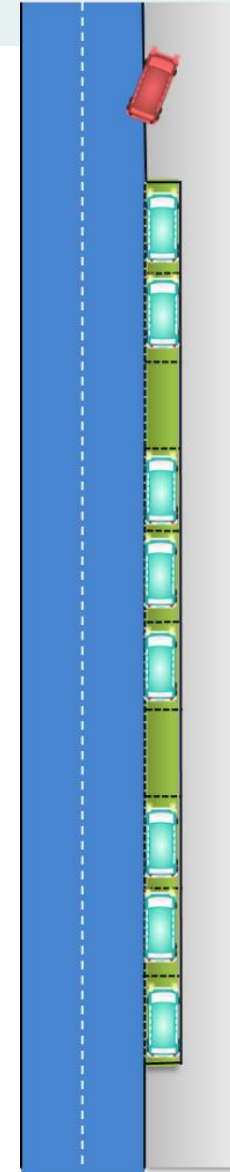
- Le taux d'occupation est le nombre de voitures en stationnement sur le nombre de places matérialisées.
- => Ci-contre : $8/10 = 80 \%$

✓ Taux d'illicite

- Le taux d'illicite est le nombre de voitures en stationnement illicite sur l'axe sur le nombre de places matérialisées de l'axe.
- => Ci-contre : $1/10 = 10 \%$

✓ Taux de congestion

- Le taux de congestion est le nombre de voitures en stationnement licite et illicite sur le nombre de places matérialisées.
- ou
- Taux d'illicite + Taux d'occupation
- => Ci-contre : $9/10 = 90 \%$



ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

» L'OFFRE DE STATIONNEMENT - BOURDEILLES



Offre de stationnement public

- ✓ Au total, **446 places de stationnement recensées** sur le périmètre.
- ✓ **Le stationnement est gratuit et non réglementé** à Bourdeilles

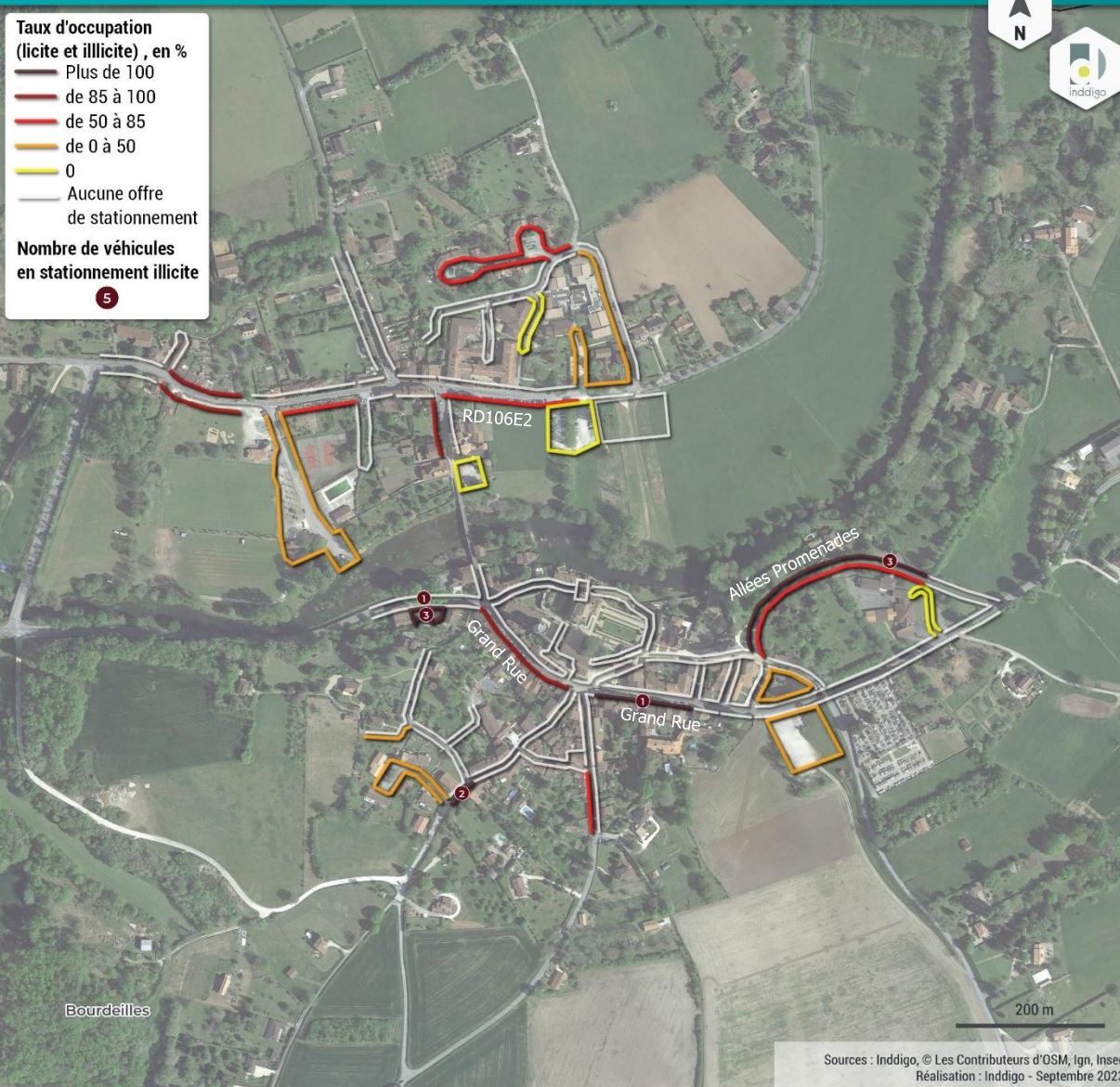
» TAUX D'OCCUPATION À 6H30 - BOURDEILLES

Taux d'occupation (licite et illícite), en %

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre de stationnement

Nombre de véhicules en stationnement illícite

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee
Réalisation : Inddigo - Septembre 2023

Usages du stationnement

Nombre de véhicules en stationnement (licite et illícite)

06:30	12:30	16:00
148	260	228

Nombre de places libres

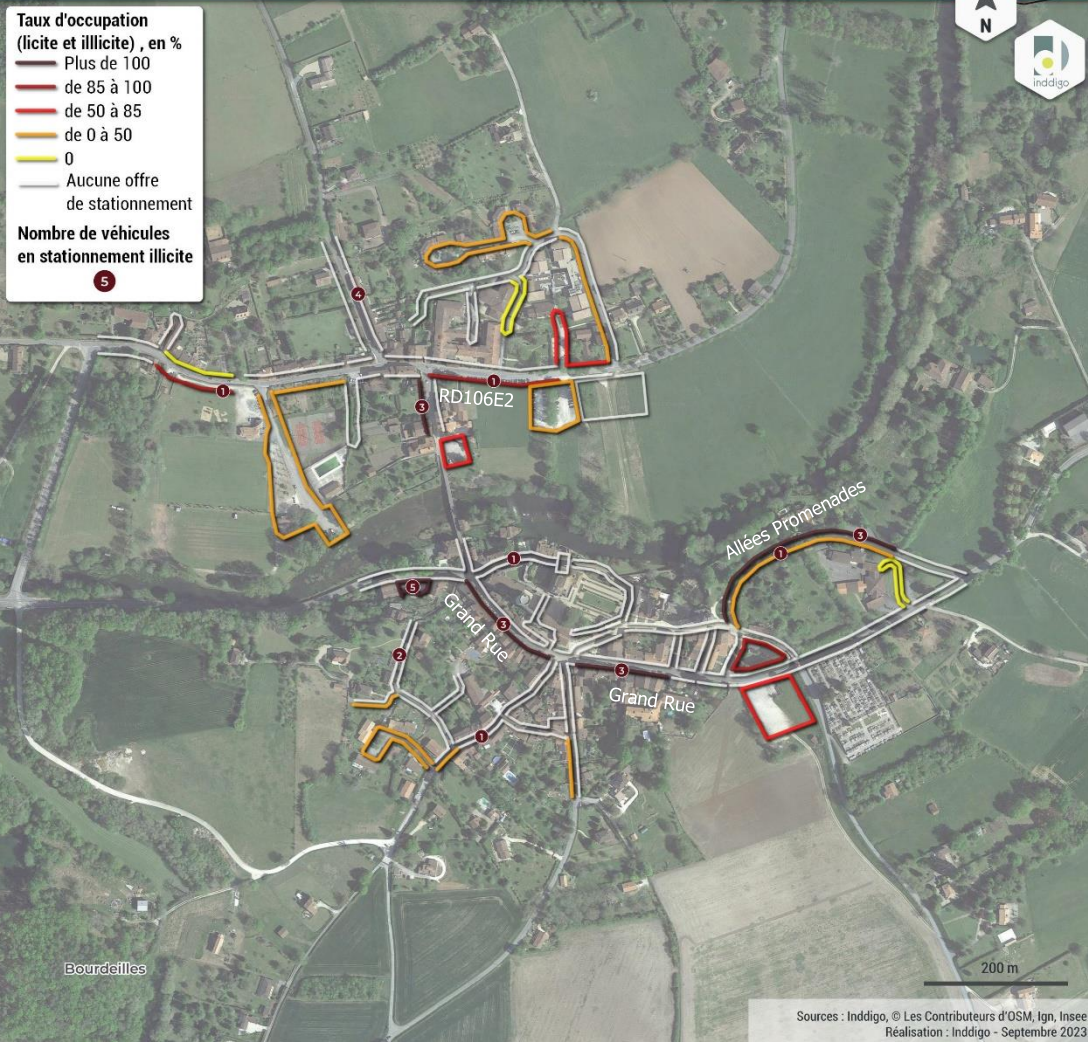
298	186	218
-----	-----	-----

Rappel offre : 446 places

- ✓ **Le taux de congestion** (véhicules licites + illícites) est de **47% en moyenne journalière**
- ✓ **Beaucoup de disponibilité la nuit et l'après-midi**
- ✓ **L'occupation du stationnement s'intensifie entre midi et deux**, sans doute en lien avec l'activité de restauration : **certains secteurs sont saturés** (Grand Rue notamment) et d'autres présentent beaucoup de disponibilité (quartier au nord de la Dronne, parkings)
- ✓ **En été, l'offre** de stationnement à Bourdeilles est **largement supérieure au besoin** (toujours au moins **40% des places disponibles**)
- ✓ Malgré cela, **du stationnement sauvage observé** à tout moment de la journée, notamment dans le cœur de ville
- ✓ En été, il existe une marge non négligeable pour **réduire et clarifier le stationnement à Bourdeilles**

» TAUX D'OCCUPATION À 12H30 - BOURDEILLES

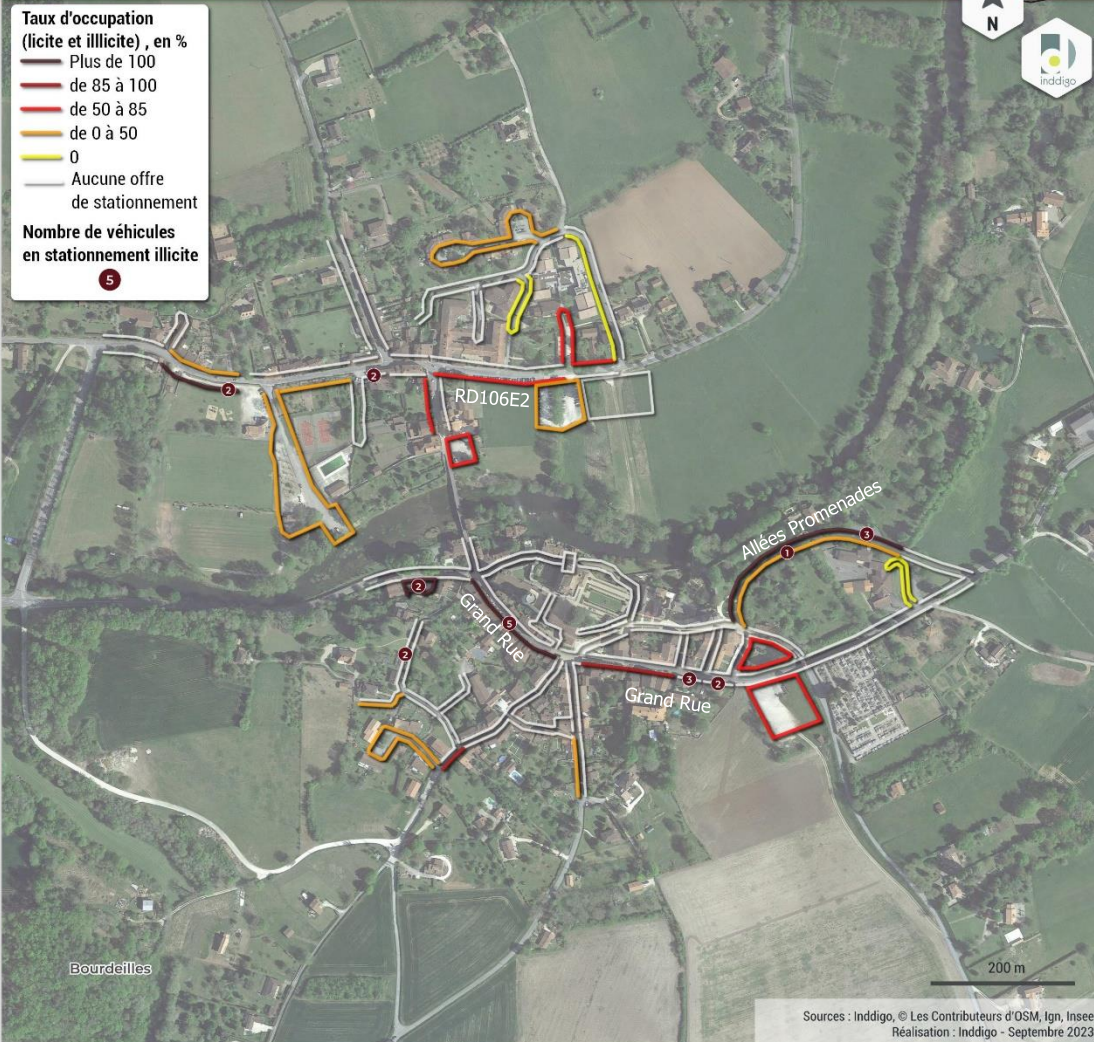
- Taux d'occupation (licite et illícite), en %**
- █ Plus de 100
 - █ de 85 à 100
 - █ de 50 à 85
 - █ de 0 à 50
 - █ 0
 - █ Aucune offre de stationnement
- Nombre de véhicules en stationnement illícite**
- ⑤



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee
Réalisation : Inddigo - Septembre 2023

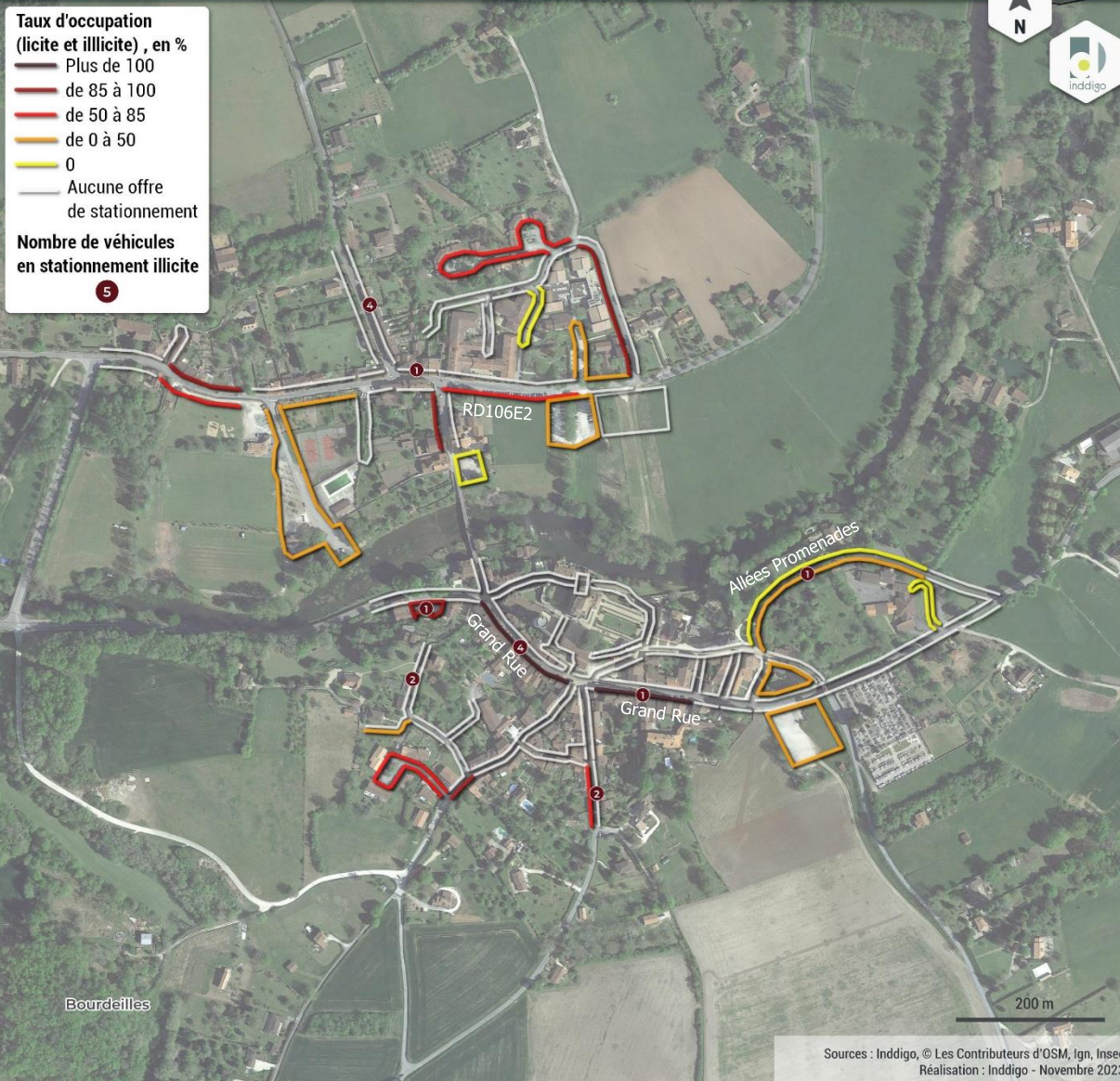
» TAUX D'OCCUPATION À 16H - BOURDEILLES

- Taux d'occupation (licite et illícite), en %**
- █ Plus de 100
 - █ de 85 à 100
 - █ de 50 à 85
 - █ de 0 à 50
 - █ 0
 - █ Aucune offre de stationnement
- Nombre de véhicules en stationnement illícite**
- ⑤



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee
Réalisation : Inddigo - Septembre 2023

» TAUX D'OCCUPATION À 6H30 - BOURDEILLES



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee
Réalisation : Inddigo - Novembre 2023

Usages du stationnement

Nombre de véhicules en stationnement (licite et illicite)

06:30	12:30	16:00
129	140	149

Nombre de places libres

317	306	297
-----	-----	-----

Rappel offre : 446 places

- ✓ **Le taux de congestion** (véhicules licites + illicites) est de **31% en moyenne journalière**
- ✓ **Beaucoup de disponibilité** à toute heure du jour et de la nuit
- ✓ **Du stationnement sauvage régulièrement observé sur la Grand Rue** et sur les voies attenantes
- ✓ Hors saison, **l'offre de stationnement à Bourdeilles est très largement supérieure au besoin (toujours au moins 2/3 des places disponibles)**
- ✓ Il existe une marge non négligeable pour **réduire et clarifier le stationnement à Bourdeilles**
- ✓ Ceci permettrait de **mieux encadrer les pratiques** (réduction du stationnement sauvage), de **favoriser les déplacements à pied et à vélo** et de **requalifier l'espace public**

ANALYSE DES MOBILITÉS À BOURDEILLES

Enquête **automne** (7 novembre 2023)

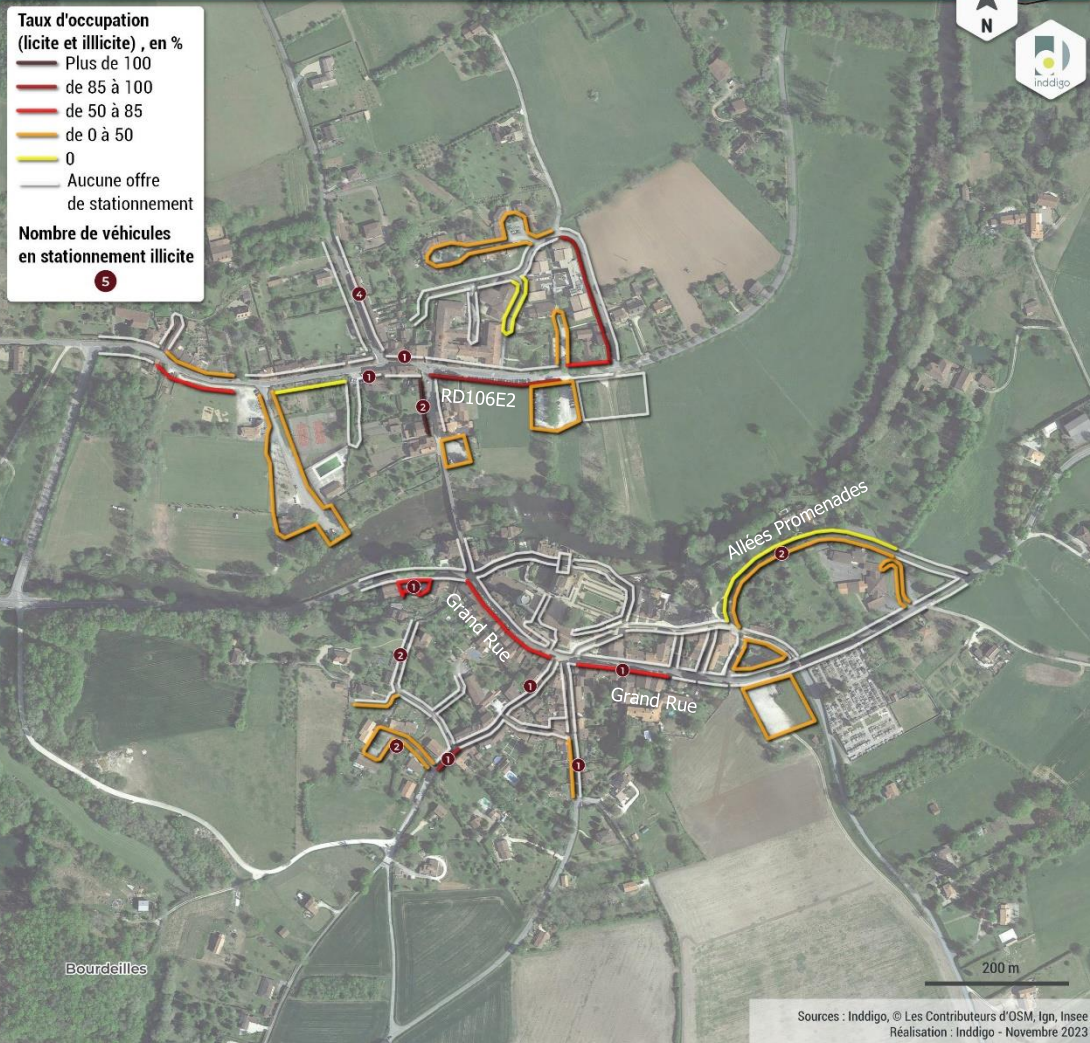
» TAUX D'OCCUPATION À 12H30 - BOURDEILLES

Taux d'occupation (licite et illicite), en %

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre de stationnement

Nombre de véhicules en stationnement illicite

5



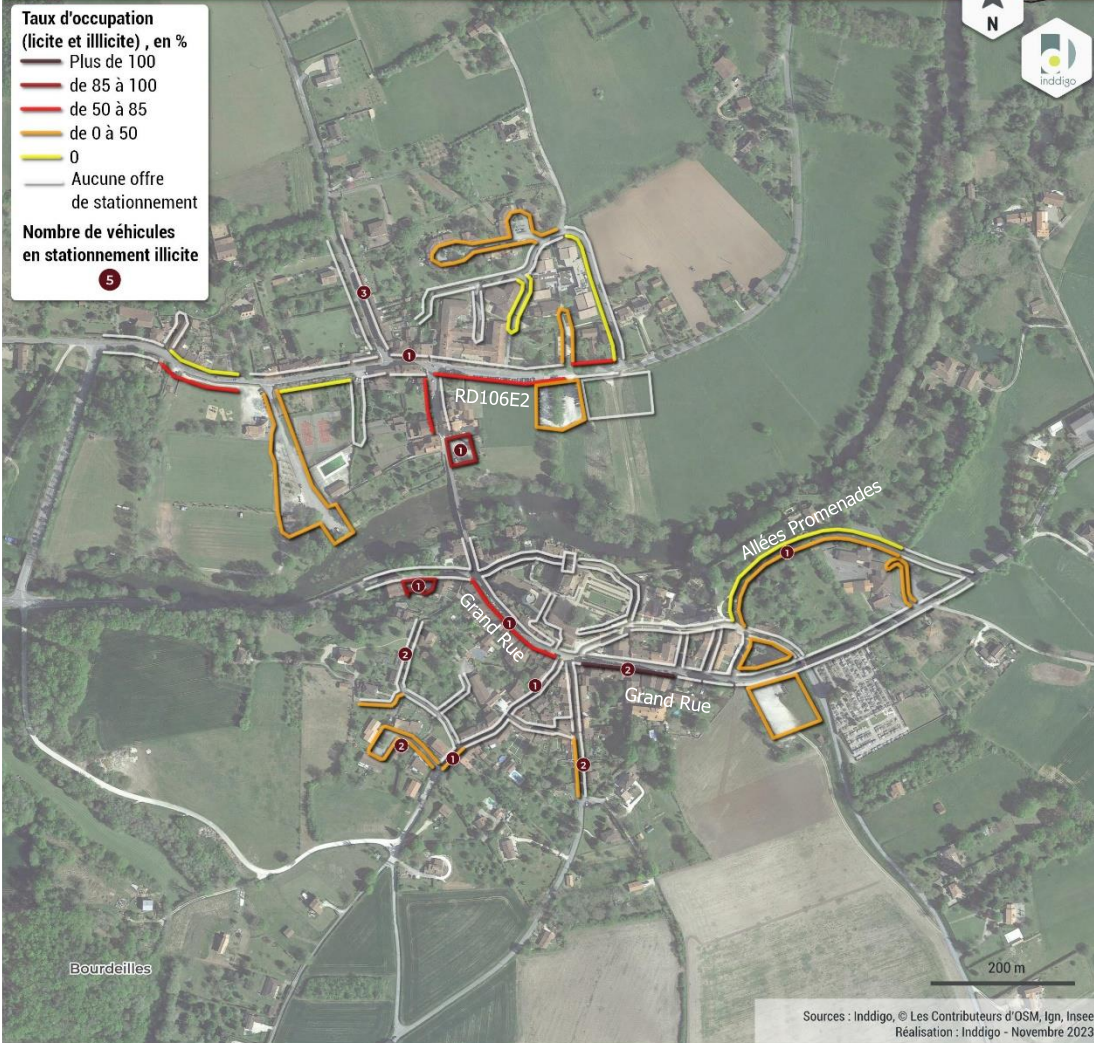
» TAUX D'OCCUPATION À 16H - BOURDEILLES

Taux d'occupation (licite et illicite), en %

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre de stationnement

Nombre de véhicules en stationnement illicite

5



Synthèse des enjeux de mobilité à Bourdeilles







- ✓ **Un plan de circulation à repenser pour l'ensemble des modes de déplacements :**
 - Globalement, un enjeu de **replacer piétons et cyclistes comme usagers prioritaires du cœur de bourg** (D106E2, D78 notamment)
 - **Traversée du centre-bourg par les poids-lourds** : nuisances atmosphériques, visuelles et sonores et un sentiment d'insécurité pour les modes actifs
 - **Projet de contournement routier** de la commune : en cours avec CD24

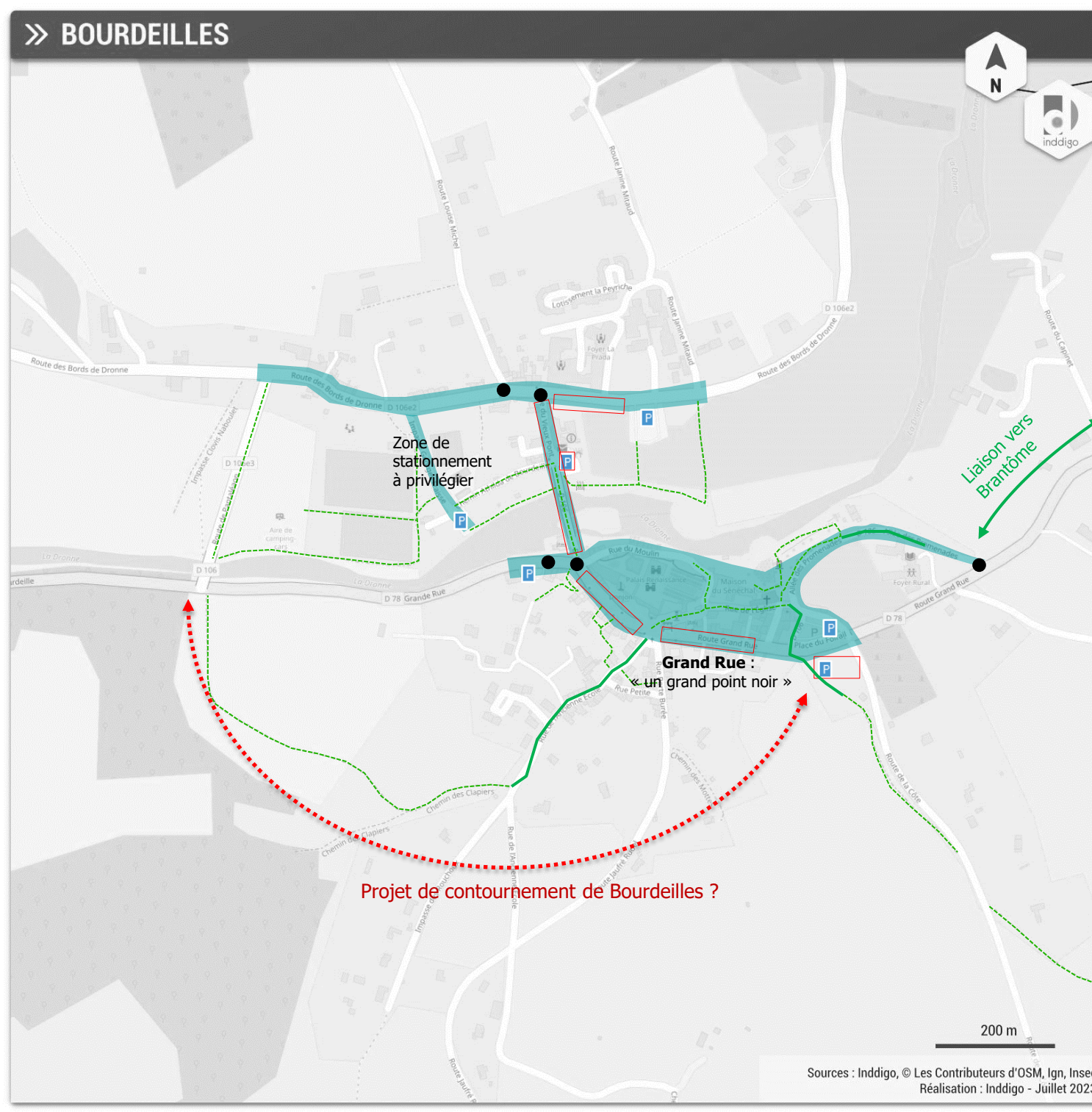
- ✓ **Une politique de stationnement à clarifier :**
 - Une **très grande capacité de stationnement** dans le bourg
 - Un besoin de **hiérarchiser les stationnements selon les usages** (arrêt minute, résidentiel, visiteur)
 - **Une signalétique adaptée à créer** pour une bonne appréhension du bourg (capacité parking/temps de parcours piétons jusqu'aux commerces et sites touristiques)
 - **Des périodes de pointe à gérer**, notamment au moment de la période estivale (stationnement des véhicules et des camping-cars), même si le dimensionnement de l'offre est très largement suffisant

- ✓ **Des liaisons à renforcer entre les quartiers :**
 - Une liaison à proposer **entre le bourg et les futures extensions urbaines**
 - Globalement, **s'appuyer sur les chemins existants** pour proposer des liaisons douces au sein de la commune

- ✓ **Un accompagnement au changement nécessaire :**
 - De **mauvaises habitudes de stationnement** persistent dans la commune, malgré la disponibilité suffisante d'emplacements.
 - Une **utilisation systématique de la voiture** pour chaque déplacement, même lorsque se déplacer à pied serait plus pratique et moins

Schéma d'intention

-  Parking existant
-  Voie piétonne ou chemin
-  Liaison vélos/piétons à renforcer ou à créer
-  Secteur à pacifier et à mieux partager entre les usagers
-  Offre de stationnement à optimiser (clarification, réduction volume de places, tarification, requalification...)
-  Point dur à résorber en priorité



DÉROULÉ

1. Atlas des dynamiques territoriales

2. Analyse des mobilités à Bourdeilles

3. Plan-guide de mobilité de Bourdeilles

4. Fiches-actions par secteurs

5. Boîte à outils

PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES

Rappel des enjeux d'une stratégie communale de mobilité

Faciliter les déplacements aux différentes échelles

Fluidité et efficacité du déplacement / Réduction des temps de parcours / Choix, fiabilité et flexibilité des offres de mobilité

Apaiser et partager un bien commun : l'espace public

Sécurisation des déplacements / Partage d'un même espace entre les différentes typologies d'usagers (en déplacement ou non)

Requalifier l'espace et améliorer le confort des usagers

Valorisation des différents éléments de l'espace public (végétalisation, espaces d'attente ou d'animation, éclairage et ombre...)

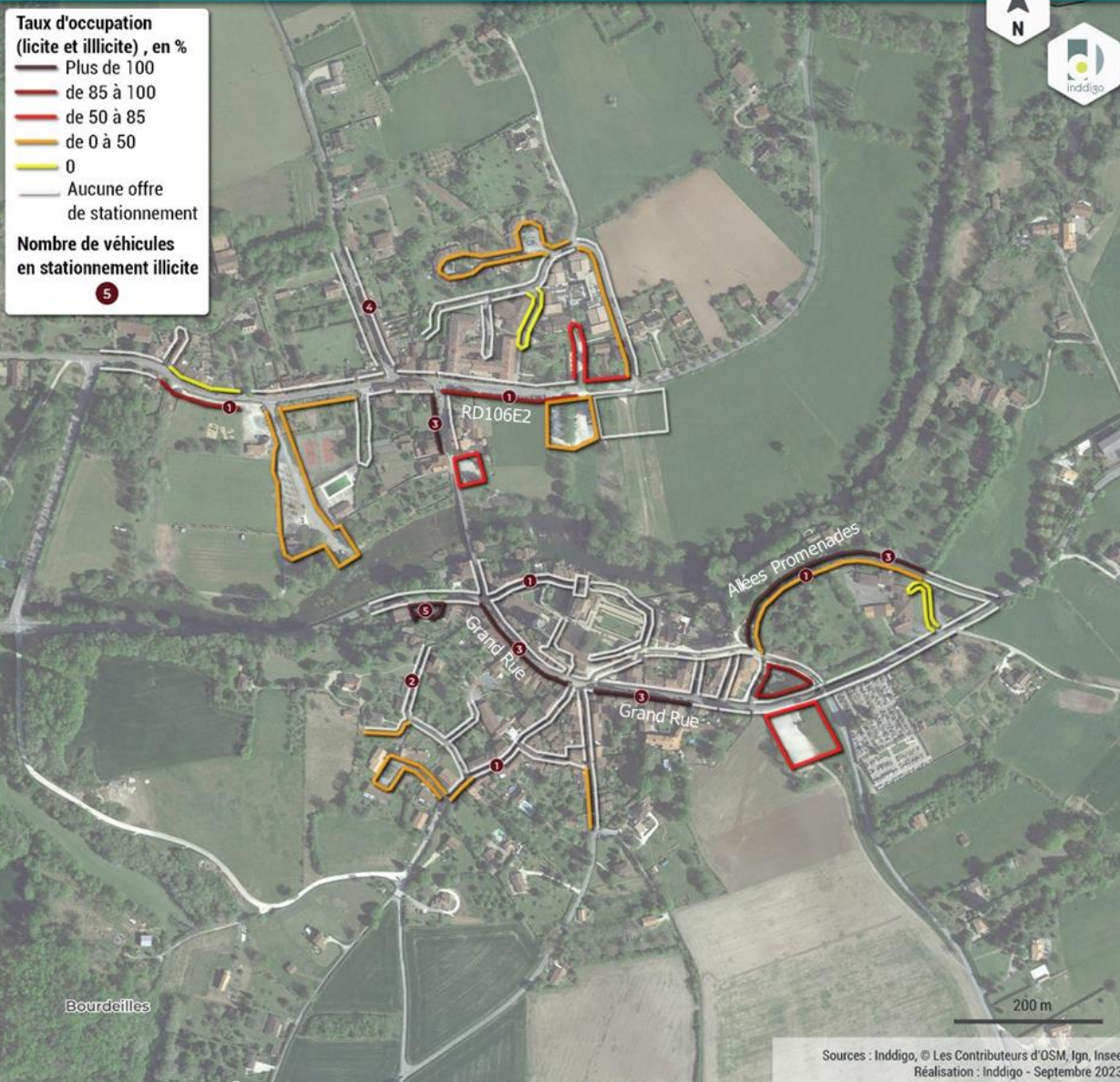
Améliorer la qualité de vie via des mobilités durables

Réduction de la pollution sonore et atmosphérique / Réduction des îlots de chaleur / Amélioration de la santé des individus (vélo...)

Faire rayonner le territoire et le rendre plus attractif

Renforcement de l'image historique du village / Valorisation des mobilités écoresponsables (habitants et touristes)

» TAUX D'OCCUPATION À 12H30 - BOURDEILLES



Rappel : usages du stationnement

Nombre de véhicules en stationnement (licite et illicite)		
06:30	12:30	16:00
148	260	228
Nombre de places libres		
298	186	218

Rappel offre : 446 places

- ✓ **Le taux de congestion** (véhicules licites + illicites) est de **47% en moyenne journalière**
- ✓ **Beaucoup de disponibilité la nuit et l'après-midi**
- ✓ **L'occupation du stationnement s'intensifie entre midi et deux**, sans doute en lien avec l'activité de restauration : **certains secteurs sont saturés** (Grand Rue notamment) et d'autres présentent beaucoup de disponibilité (quartier au nord de la Dronne, parkings)
- ✓ **En été, l'offre** de stationnement à Bourdeilles est **largement supérieure au besoin** (toujours au moins **40% des places disponibles**)
- ✓ Malgré cela, **du stationnement sauvage observé** à tout moment de la journée, notamment dans le cœur de ville
- ✓ En été, il existe une marge non négligeable pour **réduire et clarifier le stationnement à Bourdeilles**

PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES

» TAUX D'OCCUPATION À 12H30 - BOURDEILLES

**Taux d'occupation
(licite et illícite), en %**

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0

**Aucune offre
de stationnement**

**Nombre de véhicules
en stationnement illícite**

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee
Réalisation : Inddigo - Septembre 2023

Orientations pour le stationnement

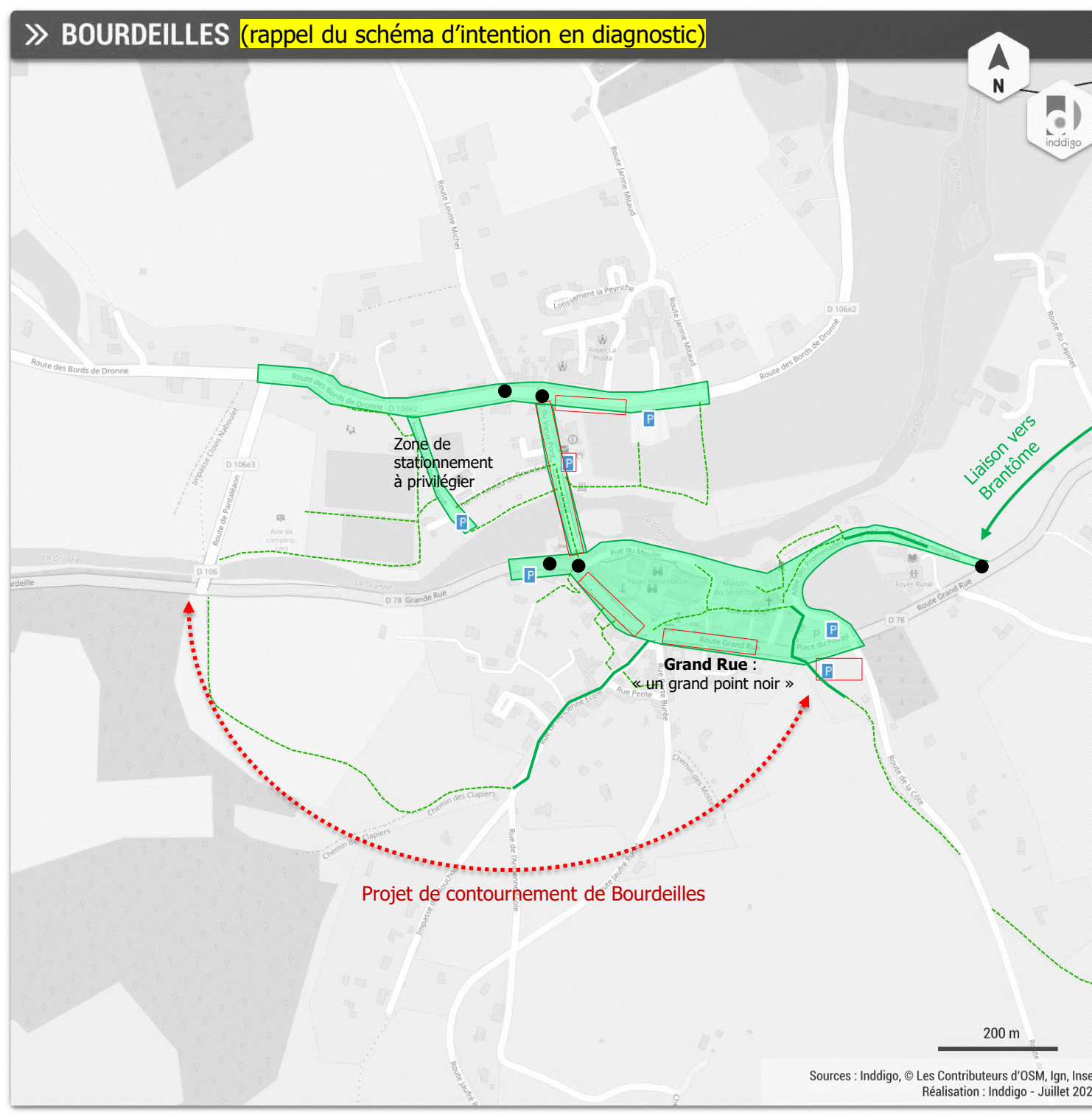
Clarification de la signalisation

Réduction du stationnement




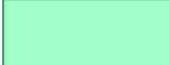


Facilitation de la rotation (zone bleue)

Rappel : schéma d'intention

- P Parking existant
- - - - - Voie piétonne ou chemin
- — — — — Liaison vélos/piétons à renforcer ou à créer
- Secteur à pacifier et à mieux partager entre les usagers
- Offre de stationnement à optimiser (clarification, réduction volume de places, tarification, requalification...)
- Point dur à résorber en priorité

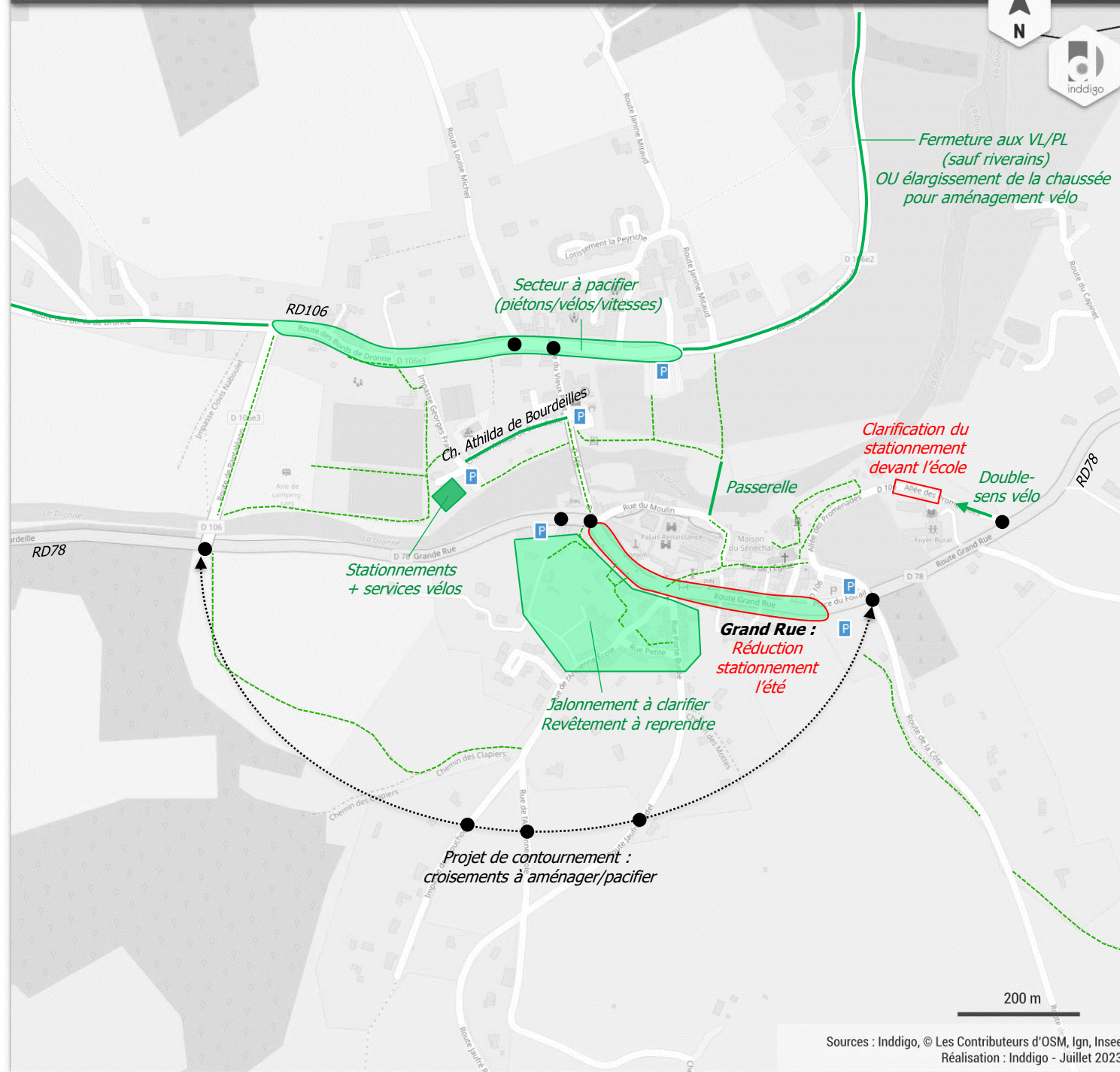


RETOUR SUR L'ATELIER DU 12 FÉVRIER 2024

-  Parking existant
-  Voie piétonne ou chemin existant
-  Liaison vélos/piétons à renforcer ou à créer
-  Secteur à pacifier et à mieux partager entre les usagers
-  Offre de stationnement à optimiser (clarification, réduction volume de places, tarification, requalification...)
-  Point dur à résorber en priorité

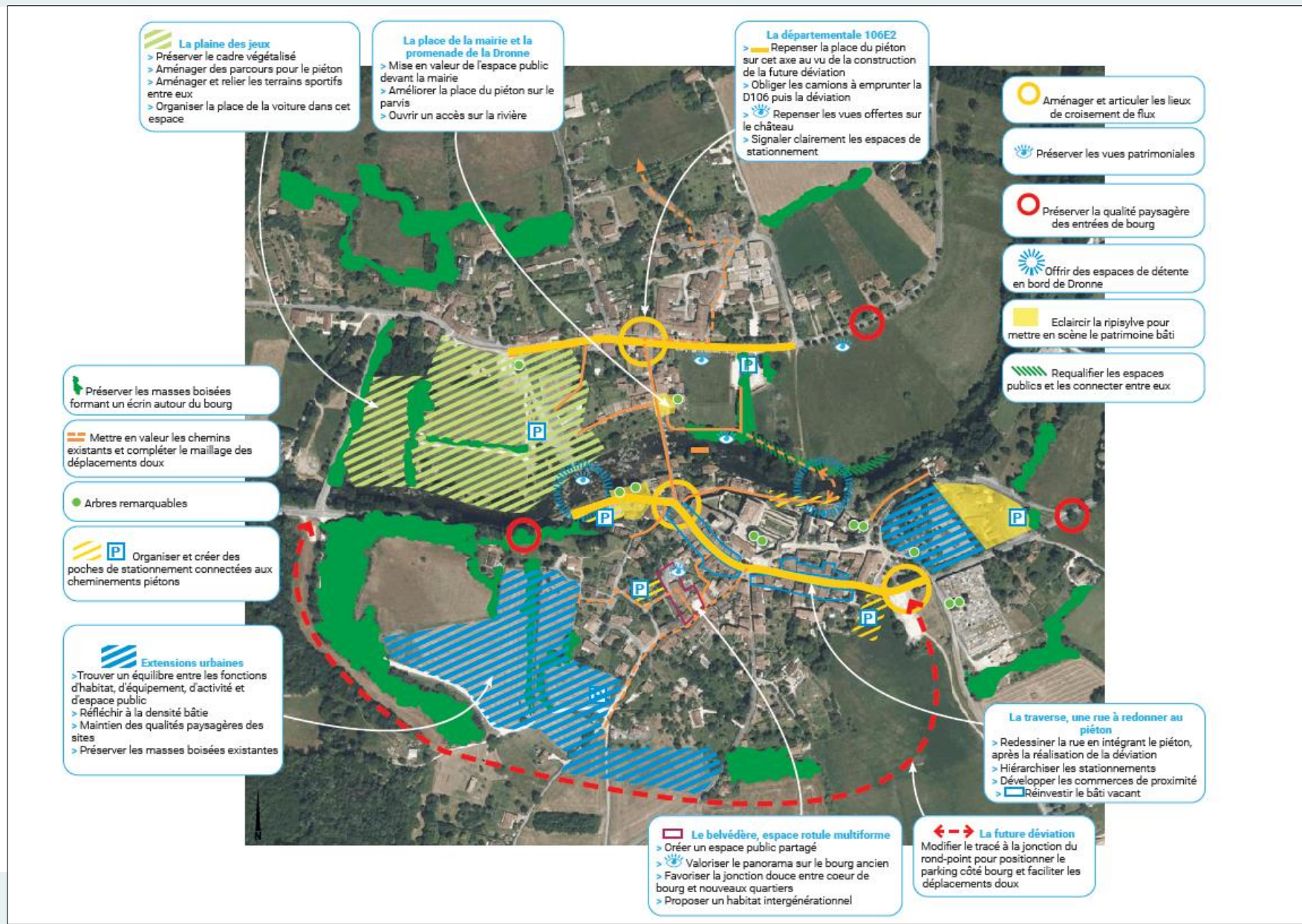
Sujets structurants ressortis en atelier :

- Amélioration de l'**accessibilité** PMR et piétons
- **Reprise du revêtement** de certaines rues (piétons)
- Clarification des **jalonnements** et de la **signalétique piétons/vélos**
- Création d'une **continuité cyclable** dans Bourdeilles
- Proposition de **stationnements vélos** au niveau des parkings et du secteur historique
- Redéfinition des **priorités aux carrefours**
- **Réduction du stationnement l'été**
- Encadrement des **circulations VL/PL et réduction des nuisances** (itinéraire, vitesse)



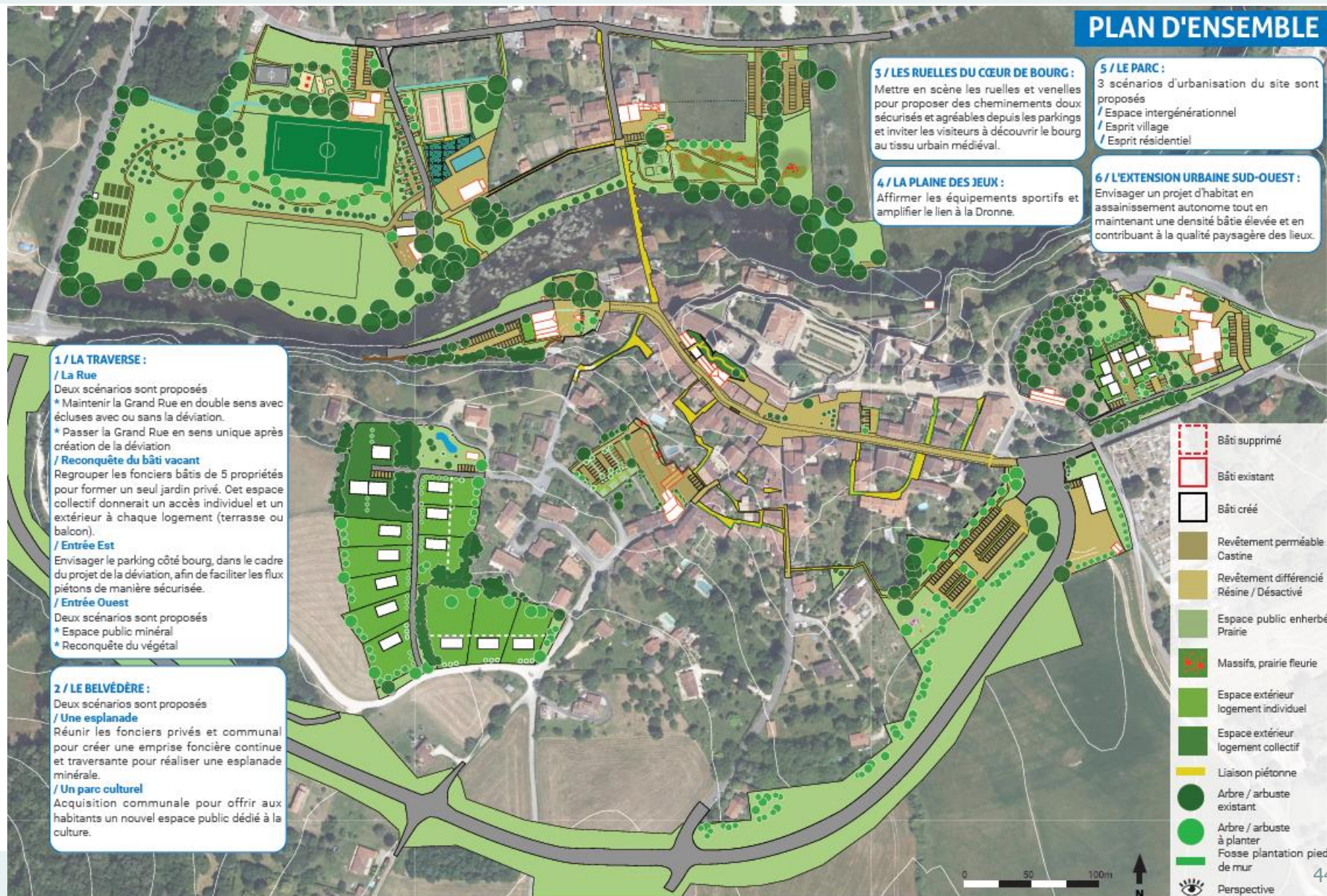
PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES

Rappel : orientations de l'étude 2023 du CAUE



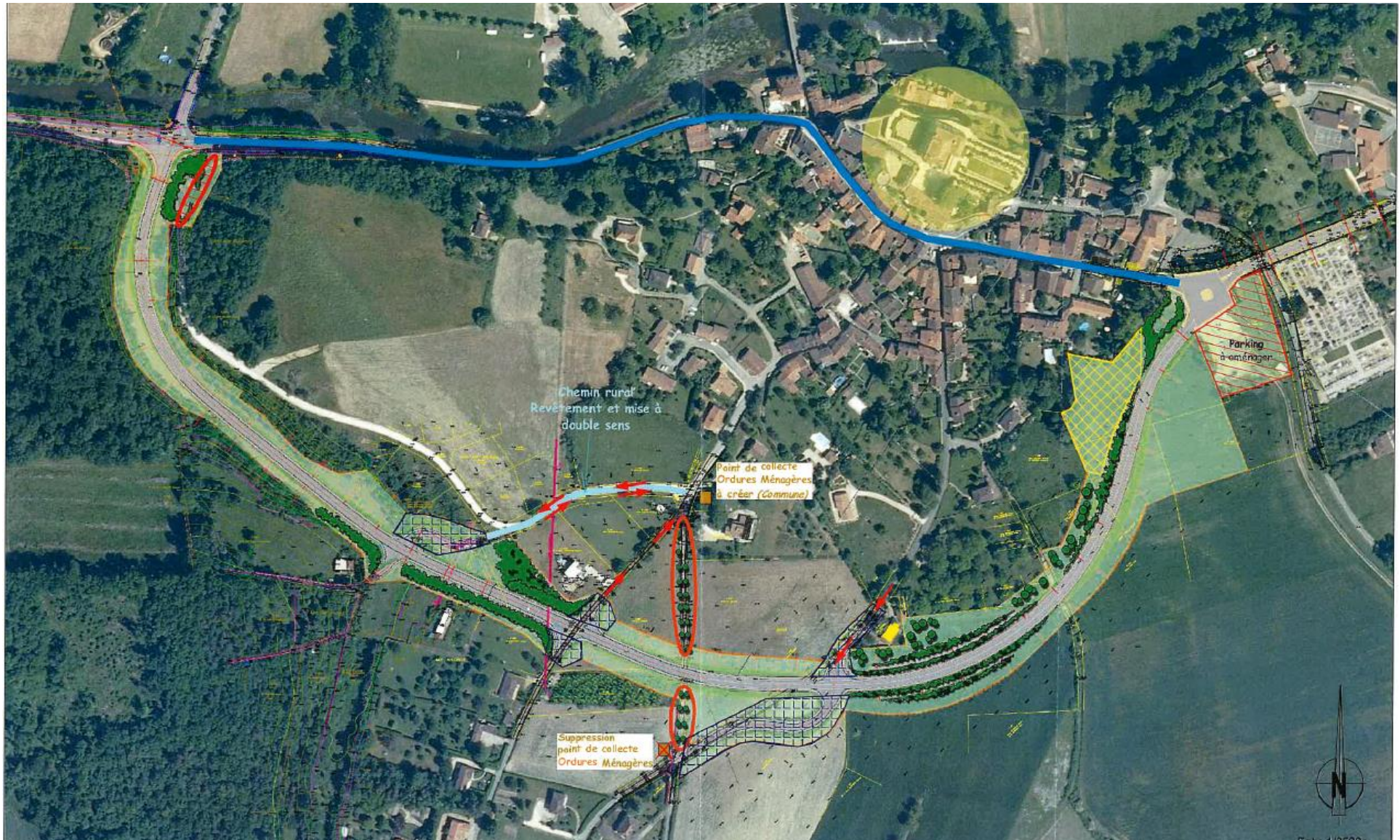
PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES

Rappel : orientations de l'étude 2023 du CAUE



PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES

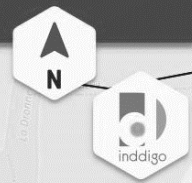
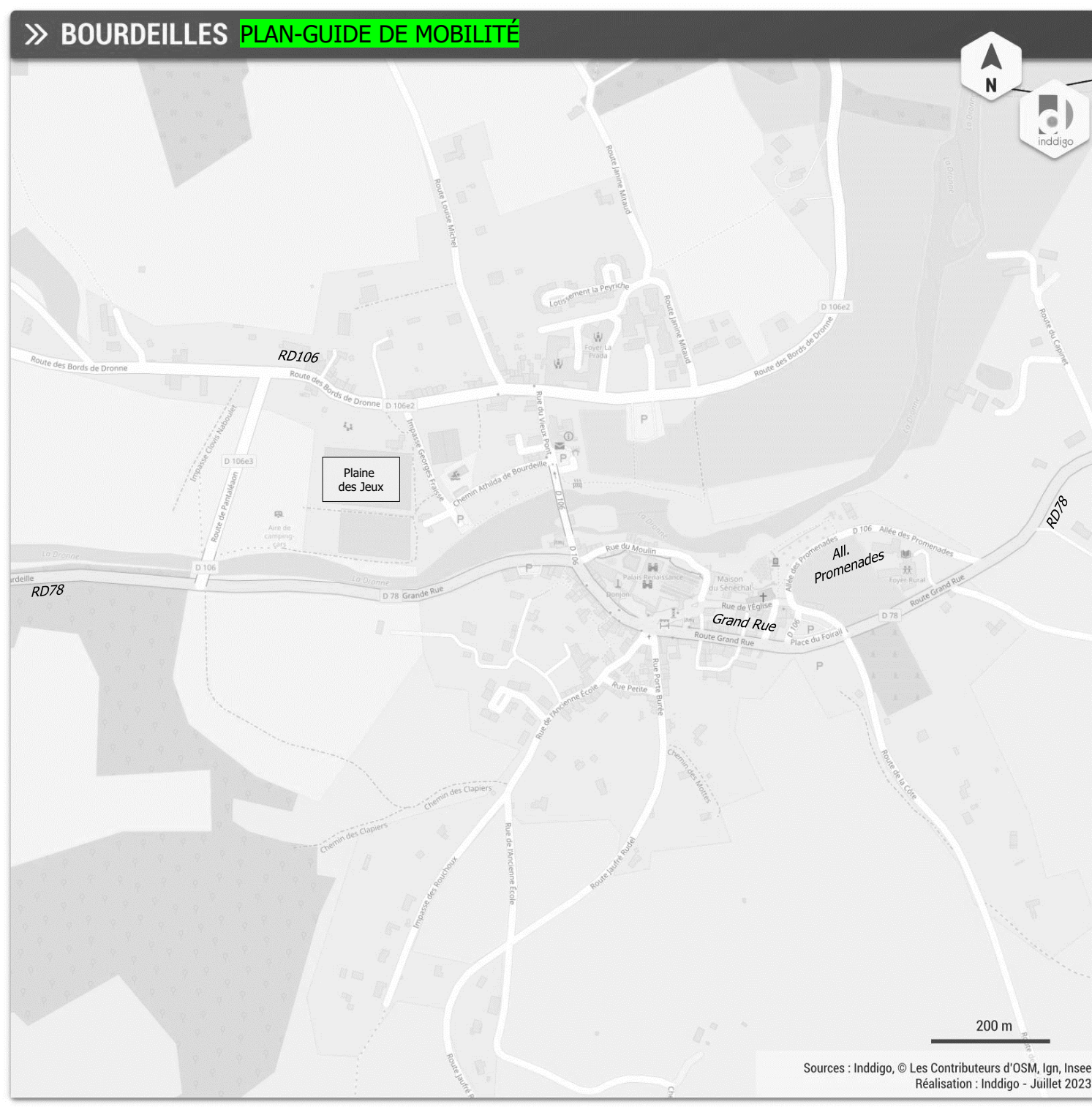
Projet de contournement de Bourdeilles (CONFIDENTIEL)



PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES


Orientations du plan-guide

Circulations voitures et poids-lourds	Politique de stationnement	Pacification de l'espace public, aménagements piétons et vélos
Résorber les principaux points durs de circulation (carrefours, giratoires, traversées piétons/vélos)	Clarifier la signalisation : où a-t-on le droit de stationner ? à quelles conditions ?	Valoriser et compléter le réseau d'itinéraires piétons existants , dans et en-dehors du bourg (jalonnement, entretien, communication, connexion au tissu urbain)
Repenser l'organisation des circulations sur la Grand Rue , en lien avec le projet de contournement	Valoriser les parkings périphériques existants (signalisation, communication, cheminements piétons) : Plaine des Jeux, Place du Foirail, secteur aire de pique-nique...	Expérimenter des aménagements de pacification de l'espace public (zones 30 sur les axes principaux, zones de rencontre sur les axes secondaires, bandes cyclables...)
Expérimenter l'évolution des sens de circulation sur certains axes , pour offrir plus d'espace aux autres usagers	Expérimenter des zones bleues pour faciliter la rotation des véhicules (d'abord l'été, puis à l'année), notamment dans les secteurs commerçants	Proposer du stationnement vélo sécurisé au niveau des points d'intérêt de la commune (Grand Rue et place de la Halle au blé, Plaine des Jeux, Mairie, parkings)
Interdire l'accès au cœur historique de Bourdeilles (RD78, RD106) aux poids-lourds en transit à l'horizon de la déviation	Encadrer les pratiques de stationnement dans le secteur de l'école	À plus long terme, proposer des liaisons cyclables sécurisées vers les hameaux de Bourdeilles et les villages voisins (dont Brantôme)



Partage de l'espace public :



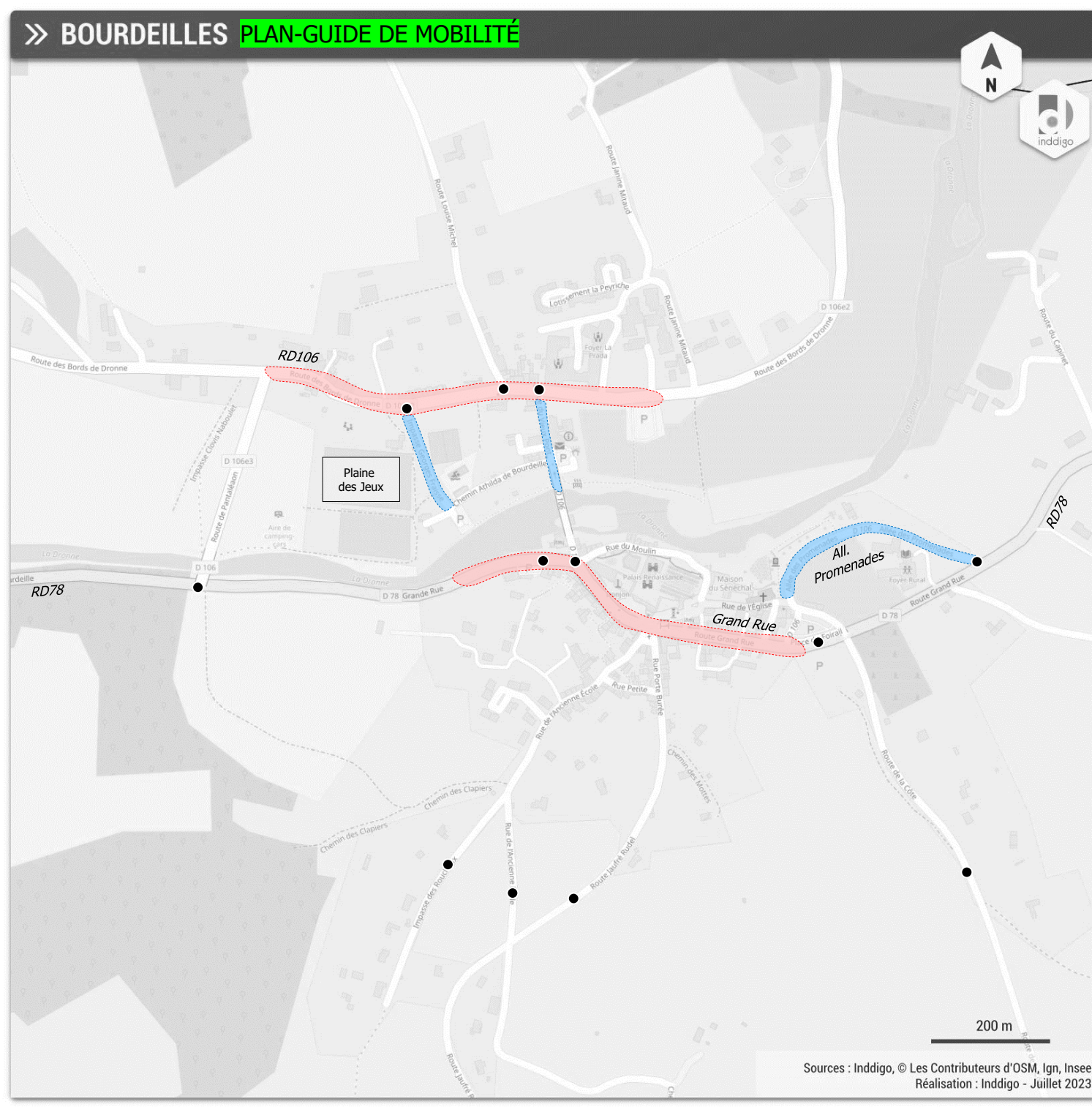
Zone 30 



Zone de rencontre 



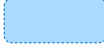



Point dur à résorber en priorité










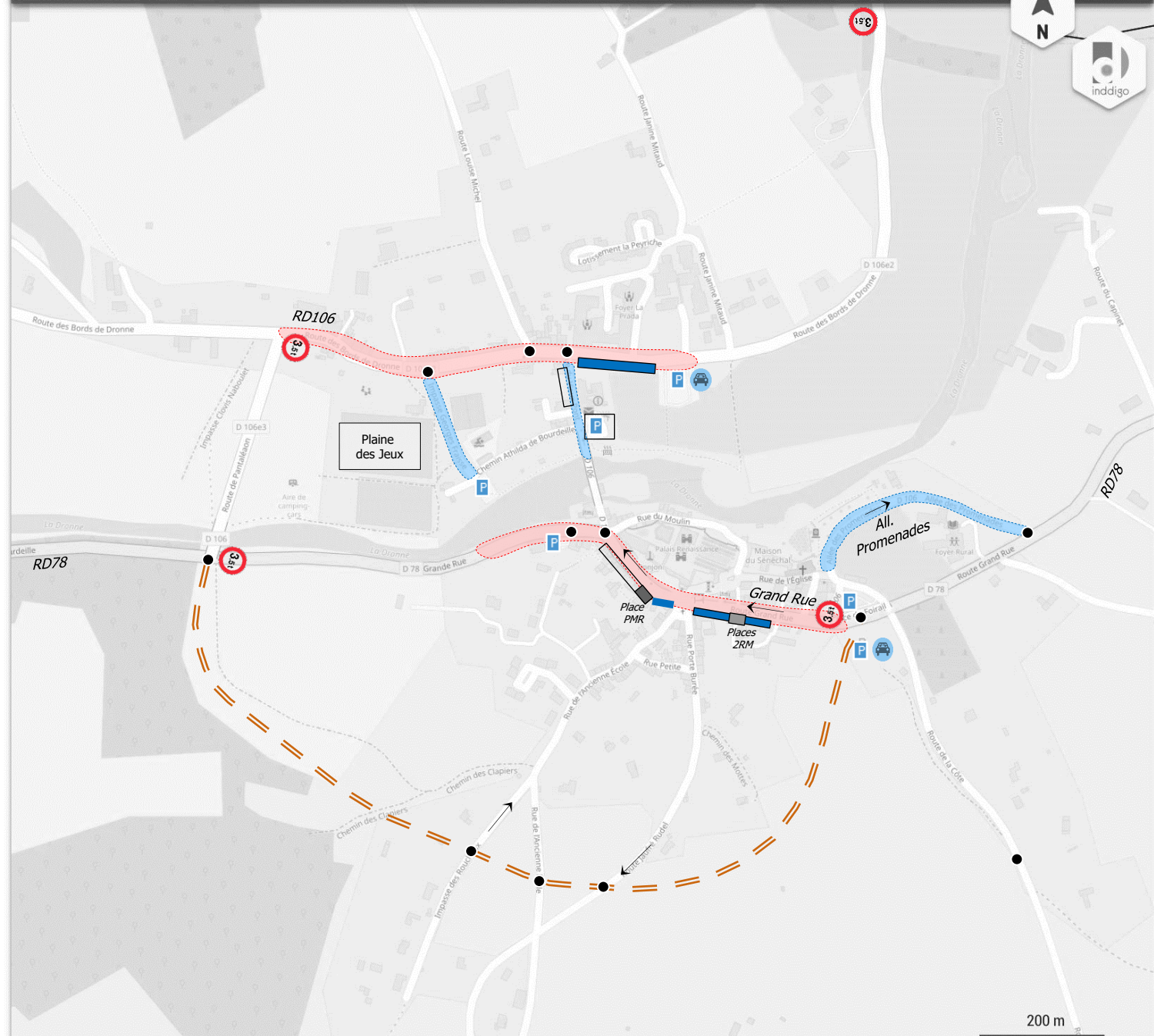
PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES

Partage de l'espace public :

-  Zone 30 
-  Zone de rencontre 
- Point dur à résorber en priorité

Voitures/Poids-lourds :



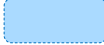

-  Sens unique de circulation
-  Réduction du stationnement
-  Parkings existants à valoriser
-  Zone bleue ou arrêt-minute
-  Aire de covoiturage
-  Projet de contournement
-  Circulations poids-lourds interdites










200 m

PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES





Partage de l'espace public :

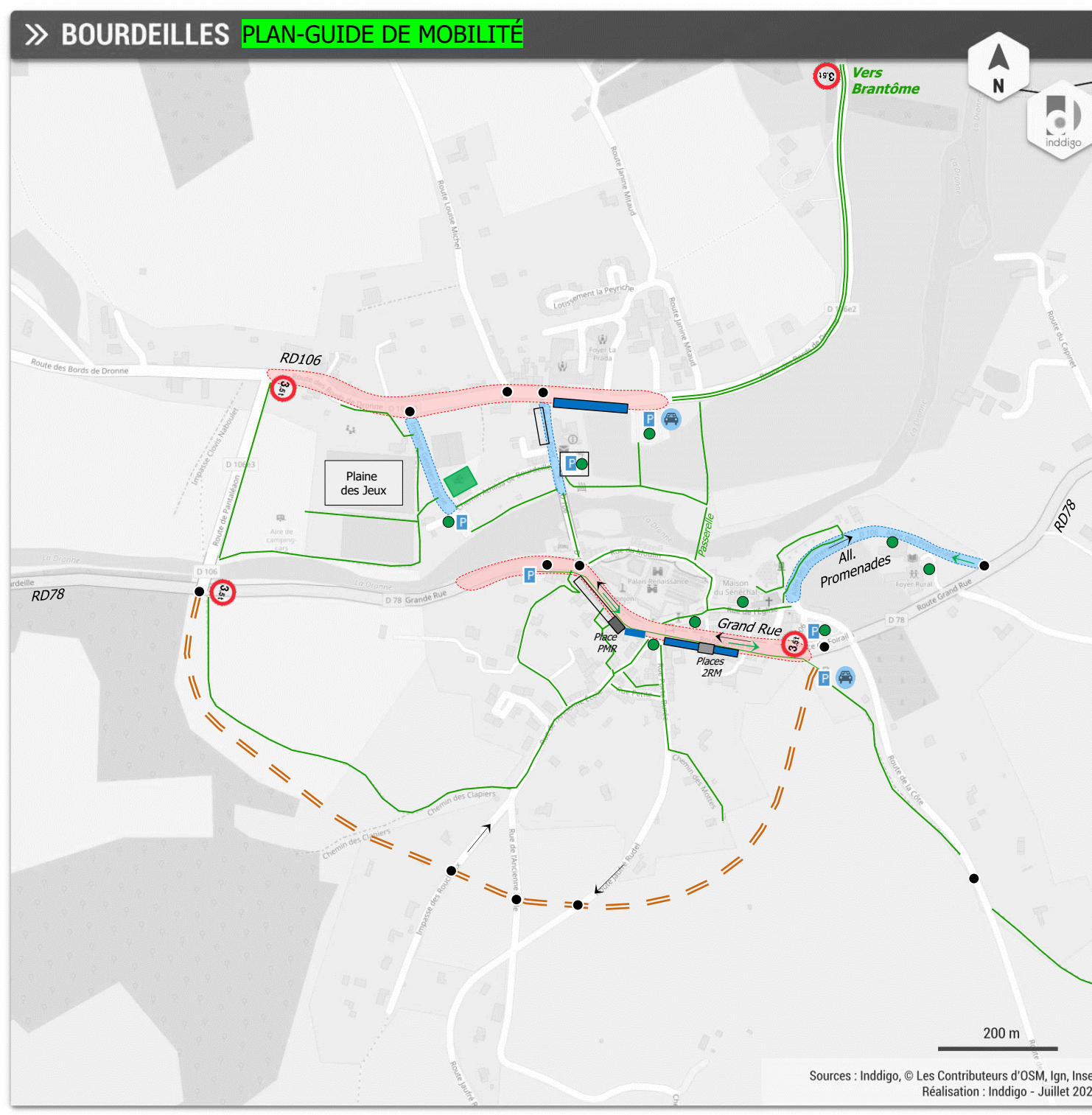
-  Zone 30 
-  Zone de rencontre 
- Point dur à résorber en priorité

Voitures/Poids-lourds :

-  Sens unique de circulation
-  Réduction du stationnement
-  Parkings existants à valoriser
-  Zone bleue ou arrêt-minute
-  Aire de covoiturage
-  Projet de contournement
-  Circulations poids-lourds interdites

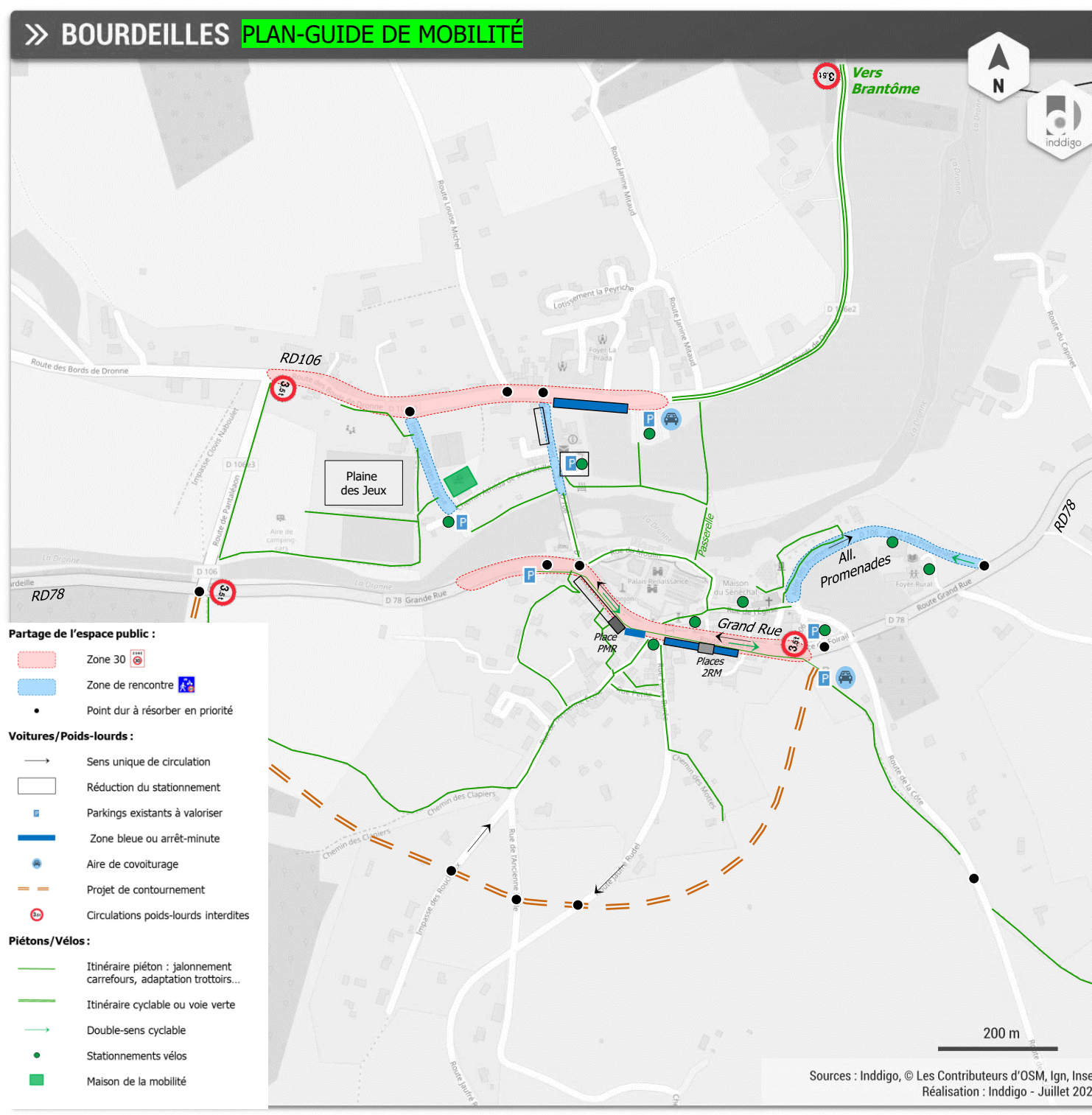
Piétons/Vélos :

-  Itinéraire piéton : jalonnement carrefours, adaptation trottoirs...
-  Itinéraire cyclable ou voie verte
-  Double-sens cyclable
- Stationnements vélos
-  Maison de la mobilité



PRIORISATION DES ACTIONS À BOURDEILLES

Propositions / court terme



- **Aménagements-tests de zone 30 :**

- Grand Rue
- RD106

- **Stationnement voitures :**

- Test de zone bleue sur la Grand Rue
- Suppression du stationnement sur le bas de la Grand Rue
- Réduction du stationnement dans le secteur Mairie/Rue du Vieux Pont

- **Implantation de stationnements vélos :**

- Place de la Halle au blé
- Plaine des Jeux
- Mairie
- Parkings

- **Jalonnement piéton depuis/vers les parkings** (carrefours, itinéraires à privilégier)

- **Test d'un aménagement cyclable temporaire sur la RD106**

PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES

Focus sur la Grand Rue



Mise aux
normes
trottoir
(1,40m)

Suppression
stationnement +
voie verte
piétons/vélos (3m)

PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE BOURDEILLES

Estimation des coûts

	Quantité	Coût unitaire (aménagement définitif)	Coût total
Zones 30	950 m	500 € HT /ml	475 000 € HT
Zones de rencontre	550 m	500 € HT /ml	275 000 € HT
Itinéraires piétons	2 150 m	15 € HT/ml	32 250 € HT
Aménagements modes actifs (type voie centrale banalisée)	1 500 m	40 € HT/ml	60 000 € HT
Stationnements vélos et 2RM	100 arceaux (= 200 emplacements vélos et 2RM), dont 30 abrités	90 € HT/arceau simple 2.000€HT/arceau abrité	66 300 € HT

Aides financières mobilisables

- ✓ Plusieurs aides financières sont mobilisables par la Commune pour la mise en œuvre de son projet de plan guide des espaces publics et par la CC Dronne & Belle pour la mise en œuvre de sa politique de mobilité communautaire :
 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : aménagement de pistes cyclables, requalification de centres-bourgs, sécurisation de cheminements...
 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : projets de voirie communale dont aménagements en faveur des modes actifs
 - Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) : soutien de la transition vers une économie à faible émission carbone
 - Appels à projet Vélo & Territoire de l'ADEME : études, services et accompagnement de la politique cyclable
 - Appel à projets Fonds Mobilités Actives « Aménagements cyclables »
 - Programme AVELO de l'ADEME : soutien à la construction, l'animation et la promotion d'une politique cyclable, à l'expérimentation de services vélo, au recrutement de chargés de missions vélo/mobilités
 - Programme Alveole + : financement de places de stationnement vélo et formation à la mobilité à vélo
 - Fonds Vert mobilité (Etat/France Mobilités/ANCT) :
 - Développer les mobilités durables en zones rurales
 - Développer le covoiturage sur son territoire

- ✓ D'autres aides autour des projets de mobilité sont compilées par France Mobilités et détaillées sur ce site (porteur et nature de l'aide, calendrier, taux de subvention...) : [Trouvez des aides pour financer vos projets de mobilité !](#)

- ✓ Par ailleurs, la Région Nouvelle-Aquitaine, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, accompagne les territoires dans leur politique de mobilité : financement d'études, délégation de compétence, établissement du Contrat Opérationnel de Mobilité avec le territoire...

- ✓ Enfin le Département de Dordogne est un partenaire quotidien du territoire : pilotage de projets routiers et de sécurisation de l'espace public (routes départementales), mise en œuvre du Plan Départemental Véloroutes Voies Vertes (accompagnement financier des collectivités), valorisation de la Flow Vélo (jalonnement, rabattement, communication)

DÉROULÉ

1. Atlas des dynamiques territoriales

2. Analyse des mobilités à Bourdeilles

3. Plan-guide de mobilité de Bourdeilles

4. Fiches-actions par secteurs

5. Boîte à outils

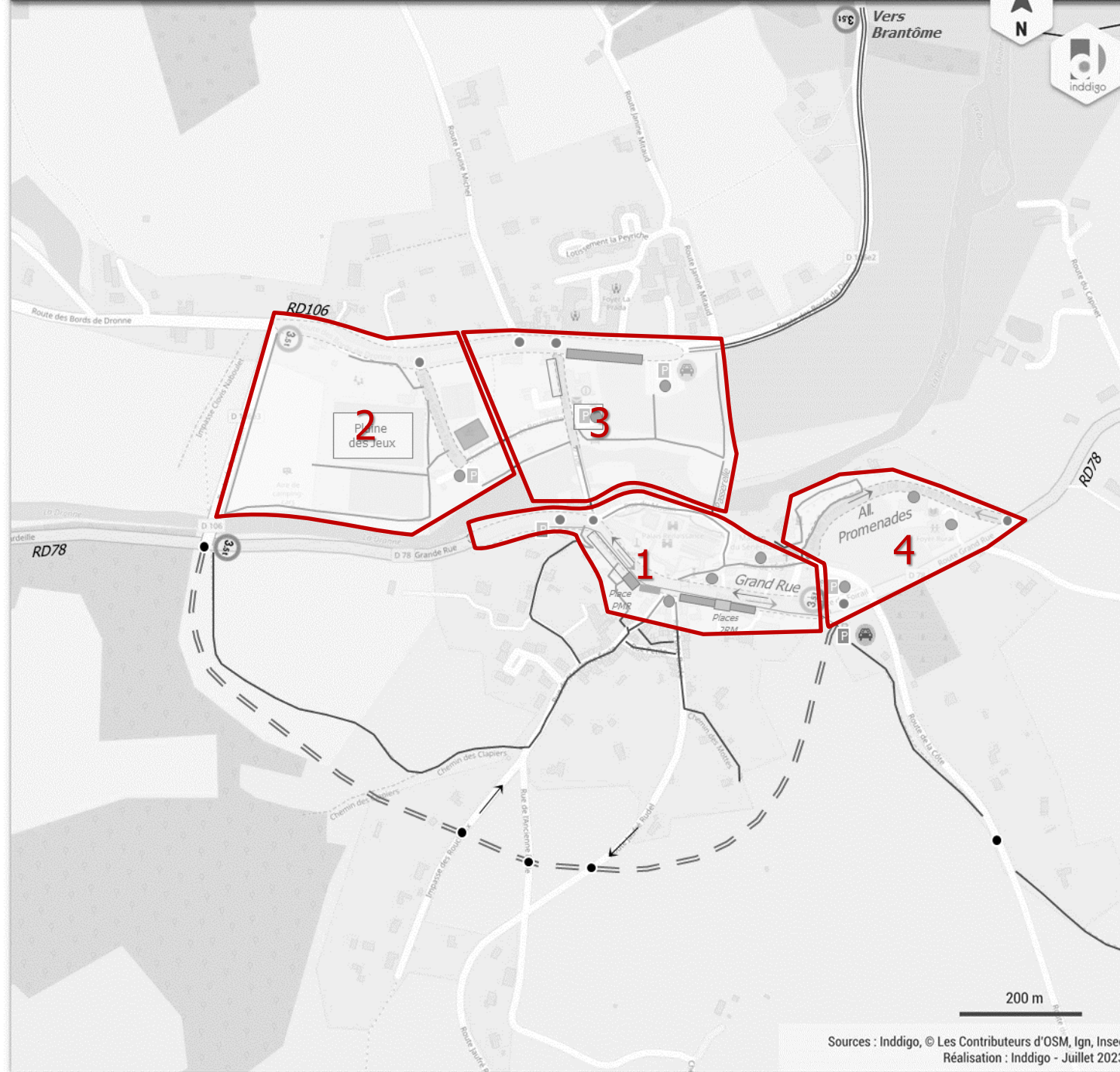
SECTEURS D'INTERVENTION (MISE EN ŒUVRE DU PLAN GUIDE)

SECTEUR 1 : Cœur de ville

SECTEUR 2 : Plaine des Jeux

SECTEUR 3 : Mairie

SECTEUR 4 : Promenades





Partage de l'espace public :

- Zone 30
- Point dur à résorber en priorité

Voitures/Poids-lourds :

- Sens unique de circulation
- Réduction du stationnement
- Parkings existants à valoriser
- Zone bleue ou arrêt-minute
- Aire de covoiturage
- Circulations poids-lourds interdites

Piétons/Vélos :

- Itinéraire piéton : jalonnement carrefours, adaptation trottoirs...
- Double-sens cyclable
- Stationnements vélos

Principes généraux :

- Pacifier et mieux partager la Grand Rue (RD106/RD78) pour tous les usagers
- Encadrer le stationnement (réduction, zone bleue) pour libérer de la place à destination des piétons et des cyclistes
- Proposer des itinéraires alternatifs aux piétons et du stationnement vélo

Niveau de priorité du secteur :

Calendrier prévisionnel de réalisation :

- 2025-2026 :
 - Aménagement-test de la zone 30
 - Installation des arceaux vélos et motos
 - Valorisation des parkings et réorganisation du stationnement (Grand Rue)
- D'ici 2030 :
 - Expérimentation du sens unique sur la Grand Rue (et double-sens vélo)
 - Plan de jalonnement piéton dans le centre-ville
 - Pérennisation de la zone 30




Maîtrises d'ouvrage pressenties :

- Commune : politique de stationnement voitures et vélos, plan de circulation, installation de stationnements vélos, aménagement d'itinéraires piétons
- Département : zone 30 et double-sens cyclable sur la Grand Rue (RD106/RD78)



Linéaires et coûts estimés :

- ① Zone 30 sur la Grand Rue (RD106 et RD78) : 400 ml / 200.000 € HT
- ② Réorganisation du stationnement : réduction du volume, signalisation de la zone bleue et des places PMR (coûts négligeables de signalisation : 5 € HT/ml)
- ③ Valorisation des parkings aux entrées Est et Ouest de la Grand Rue (coûts négligeables de signalisation : 5 € HT/ml)
- ④ Adaptation des itinéraires piétons existants (signalisation, jalonnement, revêtement léger) : 800 ml / 12.000 € HT
- ⑤ Installation d'arceaux vélos (30 arceaux simples / 2.700 € HT) et motos (10 arceaux simples / 900 € HT)




Partage de l'espace public :

-  Zone 30
-  Zone de rencontre
-  Point dur à résorber en priorité

Voitures/Poids-lourds :

-  Parkings existants à valoriser
-  Circulations poids-lourds interdites

Piétons/Vélos :

-  Itinéraire piéton : jalonnement carrefours, adaptation trottoirs...
-  Stationnements vélos
-  Maison de la mobilité

Principes généraux :

- Apaiser l'entrée ouest de Bourdeilles par la RD106
- Faciliter le rabattement tous modes vers la plaine des Sports
- Proposer un petit « pôle de mobilité » dans ce secteur : parking structurant, stationnements vélos, Maison de la Mobilité

Niveau de priorité du secteur : 

Calendrier prévisionnel de réalisation :

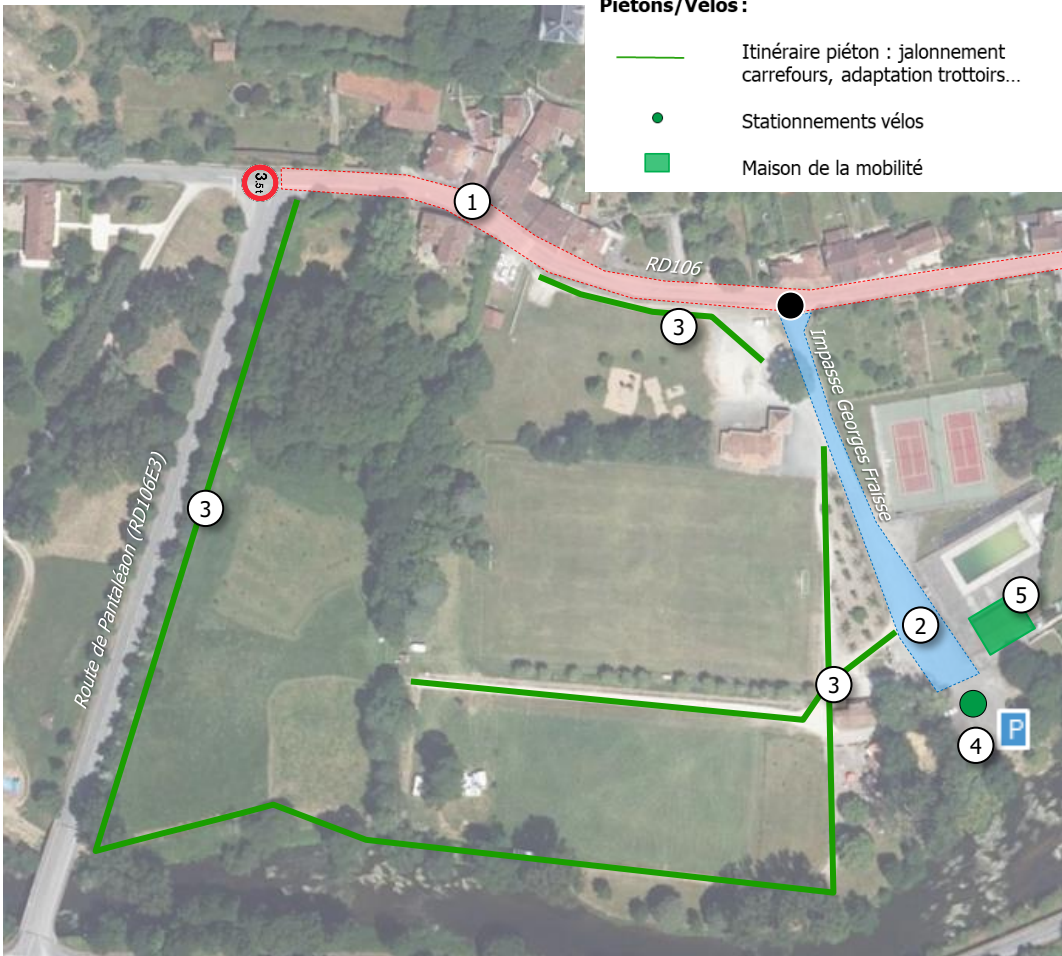
- 2025-2026 :
 - Aménagement-test de la zone 30 et de la zone de rencontre
 - Installation des stationnements vélos
 - Adaptation des aménagements piétons
- D'ici 2030 :
 - Pérennisation de la zone 30 et de la zone de rencontre
 - Ouverture de la Maison de la Mobilité

Maîtrises d'ouvrage pressenties :

- Commune : zone de rencontre Impasse Georges Fraise, aménagements piétonniers (sauf Route de Pantaléon : CD24 ?), aménagement des stationnements voitures et vélos
- CC Dronne & Belle : Maison de la Mobilité (co-portage avec la Commune)
- Département : zone 30 sur la RD106

Linéaires et coûts estimés :

- ① Zone 30 sur la RD106 (entre la Route de Pantaléon et l'Impasse Georges Fraise) : 200 ml / 100.000 € HT
- ② Zone de rencontre sur l'impasse Georges Fraise : 150 ml / 75.000 € HT
- ③ Adaptation des aménagements piétons existants (signalisation, jalonnement, revêtement léger) : 700 ml / 10.500 € HT
- ④ Stationnements : jalonnement et signalisation légère du parking (coûts négligeables de signalisation : 5 € HT/ml) + stationnement vélo abrité (10 arceaux soit 20.000 € HT)
- ⑤ Maison de la Mobilité : aménagement du local « piscine » à estimer





Partage de l'espace public :

- Zone 30
- Zone de rencontre
- Point dur à résorber en priorité

Voitures/Poids-lourds :

- Réduction du stationnement
- Parkings existants à valoriser
- Zone bleue ou arrêt-minute
- Aire de covoiturage

Piétons/Vélos :

- Itinéraire piéton : jalonnement carrefours, adaptation trottoirs...
- Itinéraire cyclable ou voie verte
- Stationnements vélos

Principes généraux :

- Mieux partager et apaiser l'espace public dans le secteur nord du centre-ville (Mairie, EHPAD, commerces...)
- Optimiser l'offre de stationnement (réduction rue du Vieux Pont et place de la Mairie, stationnement en zone bleue le long de la RD106) pour offrir plus de place aux autres usages
- Liaisonner les aménagements piétons pour connecter les différents quartiers

Niveau de priorité du secteur :

Calendrier prévisionnel de réalisation :

- 2025-2026 :
 - Aménagement-test de la zone 30 et de la zone de rencontre
 - Installation des stationnements vélos, adaptation du stationnement voiture
 - Adaptation des aménagements piétons
- D'ici 2030 :
 - Pérennisation de la zone 30 et de la zone de rencontre
 - Aménagement de la liaison cyclable vers Brantôme

Maîtrises d'ouvrage pressenties :

- Commune : aménagements piétons, politique de stationnement vélos et voiture, aménagement de la zone de rencontre
- CC Dronne & Belle : liaison cyclable entre Bourdeilles et Brantôme
- Département : zone 30 sur la RD106

Linéaires et coûts estimés :

- ① Zone 30 et stationnement en zone bleue sur la RD106 (entre l'Impasse Georges Fraisse et la Route Janine Mitaud) : 350 ml / 175.000 € HT
- ② Zone de rencontre et réduction du stationnement rue du Vieux Pont : 100 ml / 50.000 € HT
- ③ Parking Mairie : réduction et signalisation du stationnement (coût négligeable : 5€ HT / ml) + stationnement vélo abrité (10 arceaux soit 20.000 € HT)
- ④ Parking RD106 : signalisation dont places de covoiturage (coût négligeable : 5€ HT / ml) + stationnement vélo abrité (10 arceaux soit 20.000 € HT)
- ⑤ Adaptation des aménagements piétons existants (signalisation, jalonnement, revêtement léger) : 650 ml / 9.750 € HT
- ⑥ Aménagement d'un aménagement cyclable léger (type chaussée à voie centrale banalisée) : 1.500 ml / 60.000 € HT



Principes généraux :

- Finaliser l'apaisement du secteur Promenades/école/salle des fêtes
- Proposer du stationnement vélo sur les parkings et à proximité des équipements
- Valoriser le parking de la Place du Foirail (longue durée)
- Liaisonner ce secteur au centre par un aménagement piéton dédié

Niveau de priorité du secteur :

Calendrier prévisionnel de réalisation :

- 2025-2026 :
 - Aménagement-test de la zone de rencontre
 - Installation des stationnements vélos, valorisation du stationnement voiture
 - Valorisation de l'aménagement piéton (signalisation)
- D'ici 2030 :
 - Traitement des points durs sur la RD106

Maîtrises d'ouvrage pressenties :

- Commune : aménagement de la zone de rencontre, politique de stationnement vélo et voiture, valorisation de l'itinéraire piéton
- Département : traitement des points durs sur la RD106

Linéaires et coûts estimés :

- ① Zone de rencontre Allée des Promenades : 300 ml / 150.000 € HT
- ② Place du Foirail : valorisation du parking existant pour de la longue durée (coût négligeable de signalisation : 5€ HT / ml) + stationnement vélo abrité (10 arceaux soit 20.000 € HT)
- ③ Installation d'arceaux vélos simples au niveau de l'école et de la salle des fêtes (courte durée) : 20 arceaux / 1.800 € HT
- ④ Valoriser l'aménagement piéton existant (coût négligeable de signalisation : 5€ HT / ml)

Partage de l'espace public :

Zone de rencontre

- Point dur à résorber en priorité

Voitures/Poids-lourds :

→ Sens unique de circulation

Parkings existants à valoriser

Piétons/Vélos :

— Itinéraire piéton : jalonement carrefours, adaptation trottoirs...

● Stationnements vélos